
Rapport de stage individuel

4^{ème} année

Révision du schéma départemental des véloroutes et des voies vertes

Département de l'Eure
14 Boulevard Georges Chauvin

Tuteur entreprise :
Benjamin Del Monte
Responsable de projet véloroutes et voies vertes

Anne-Laure
Lecomte
IUT

Tuteur académique :
Abdelillah Hamdouch

2017-2018

Préambule

Ce rapport de stage porte sur la révision du schéma départemental des véloroutes et voies vertes de l'Eure. Le stage se déroule sur une période de 4 mois, de mi-avril à fin août 2018. Le rapport devant être rendu début juillet, les résultats présentés dans ce document ne sont pas définitifs et peuvent être amenés à évoluer.

Remerciement

Tout d'abord, je souhaite remercier Monsieur Benjamin Del Monte, responsable de projet véloroutes et voies vertes, mais également maître de stage, pour le temps qu'il m'a accordé et l'aide précieuse qu'il m'a apporté dans mon travail.

Je remercie Monsieur Arnault Rioult, responsable du pôle prospective et Madame Coralie Chaban chargée de mission prospective, pour leur accompagnement dans la réalisation des cartographies.

Je tiens également à remercier Madame Valérie Auffray, responsable du pôle attractivité du territoire, pour son accueil et son suivi.

Je remercie aussi Monsieur Abdelillah Hamdouch, professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme et tuteur pédagogique de ce stage.

Merci à Monsieur Thomas Montagne, géomaticien de l'observatoire national des véloroutes et voies vertes pour m'avoir aidé à comprendre le géostandard des véloroute et voies vertes, COVADIS.

Merci à toutes l'équipe de la direction de l'aménagement du territoire d'avoir répondu à mes questions et de m'avoir permis d'acquérir une meilleure compréhension de la collectivité.

Enfin, merci à tous les interlocuteurs extérieurs qui m'ont accordé de leur temps, et m'ont permis d'avoir une meilleure compréhension du territoire.

Sommaire

Préambule	1
Remerciement	1
Table des abréviations.....	3
Table des Figures.....	3
Table des Tableaux	3
Glossaire	4
Introduction.....	5
1 Le conseil départemental de l'Eure	6
2 Matériels et méthodes	7
2.1 Etat des lieux des infrastructures vélo	8
2.1.1 Recherche documentaire	9
2.1.2 Rencontre des personnes ressources.....	9
2.1.3 Sorties terrain	10
2.1.4 Cartographie des éléments d'état des lieux.....	10
2.2 Analyse des résultats.....	12
2.3 Proposition d'un plan d'action	13
2.4 Concertation.....	13
2.5 Validation	14
3 Résultats et discussions.....	15
3.1 Etat des lieux et analyse	15
3.2 Analyse et proposition.....	18
3.3 Proposition d'un plan d'action	20
3.3.1 Aménager	21
3.3.2 Valoriser, Promouvoir, Sensibiliser	23
3.3.3 Animer, Accompagner, Coordonner.....	23
3.4 Concertation et validation.....	23
Conclusion	24
Bibliographie.....	25
Table des Annexes :	27

Table des abréviations

COVADIS : Commission de validation des données pour l'information spatialisée

ENS : Espace naturel sensible

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

ON3V : Observatoire national des véloroutes et voies vertes

SIG : Système d'information géographique

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

SWOT : *Strengths* (Forces) – *Weaknesses* (Faiblesses) – *Opportunities* (Opportunités) – *Threats* (Menaces)

VTT : Vélo tout terrain

Table des Figures

Figure 1 : Département de l'Eure	6
Figure 2 : Méthode de réalisation de la révision du schéma départemental des véloroutes et voies vertes (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018).....	8
Figure 3 : Méthode de réalisation de l'état des lieux du schéma départemental des véloroutes et voies vertes (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018).....	8
Figure 4 : Extrait de la base de données des véloroutes et voies vertes de l'Eure au standard COVADIS (Anne-Laure Lecomte, Avril 2018).....	11
Figure 5 : Méthode d'analyse de l'état des lieux (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)	12
Figure 6 : Méthode pour la proposition d'un plan d'action (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)	13
Figure 7 : Extrait du tableau de synthèse des infrastructures vélo existantes et en projet (Anne-Laure, Juin 2018)	15
Figure 8 : Véloroutes et voies vertes ouvertes et en projet.....	16
Figure 9 : Panneaux de direction et de sortie de voies verte (Département de l'Eure, 2005).....	17
Figure 9 : Panneaux de police entrée (C115) et sortie (C116) de voie verte (Autoplus, 2008).....	18
Figure 10 : Panneaux de police de direction d'itinéraires cyclables (Dv) (Securinorme, Sans date)	18
Figure 12 : Exemple de manque de cohérence entre EPCI (Extrait Figure 8).....	18
Figure 13 : Tourisme, véloroutes et voies vertes ouvertes et en projet	19
Figure 14 : Première proposition de plan d'action du schéma départemental des véloroutes et voies vertes (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018).....	21
Figure 15 : Prospective d'itinéraire des véloroutes et voies vertes de l'Eure	22

Table des Tableaux

Tableau 1 : Modèle de tableau récapitulatif des informations essentielles des infrastructures existantes et des projets par EPCI (Anne-Laure Lecomte, Avril 2018)	10
Tableau 2 : Synthèse de longueur des véloroutes et voies vertes ouvertes ou en projet	17
Tableau 3 : Bilan d'analyse de l'état des lieux.....	20

Glossaire

Itinéraire cyclable : Élément structurant du réseau, les itinéraires cyclables représentent les véloroutes inscrites dans un schéma de développement du réseau cyclable de niveau européen (EV), national (SN3V), régional (SR3V) ou départemental. Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu (sans interruption, y compris dans les villes), jalonné et sécurisé. Les véloroutes empruntent tout type de voies sécurisées dont les voies vertes (COVADIS, 2014).

Jalonnement cyclable : Signalisation directionnelle réglementaire destinée aux cyclistes (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies, [s.d.]).

Voie Verte : Une voie verte est un aménagement en site propre réservé à la circulation non motorisée. Elle est destinée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Elle doit être accessible au plus grand nombre, sans grande exigence physique particulière, et sécurisée en conséquence (AF3V, [s.d.]).

Véloroute : Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu (sans interruption, y compris dans les villes), jalonné et sécurisé. Les véloroutes empruntent tout type de voies sécurisées dont les voies vertes (COVADIS, 2014).

Introduction

Situé entre la région parisienne et la mer (Figure 1), le département de l'Eure, territoire d'environ 6000km² (Insee, 2018), n'est pas une destination touristique pour laquelle les visiteurs viendraient pour un long séjour.

L'Eure est un territoire de passage qui dispose d'atouts patrimoniaux et récréatifs d'envergures comme Giverny (800 000 visiteurs par an), ou le Center Parcs de Verneuil d'Avre et d'Iton (1 million de nuitée par an), ou d'intérêts comme le château Gaillard, le Marais Vernier, le domaine d'Harcourt, la boucle de Poses, qui permettrait de capter, sur de courts séjours, une clientèle de passage (Conseil départemental de l'Eure, 2016). A l'exception de Giverny, dont l'offre est déjà importante, ces sites disposent d'un potentiel de développement important qu'il reste encore à structurer et valoriser afin de développer l'économie touristique sur le territoire, source d'emploi non-délocalisables.

Dans cet objectif et fort de son potentiel le Département de l'Eure s'est doté d'un schéma de développement touristique en 2016. Il se divise en 3 axes stratégiques :

- La dynamisation et priorisation de la politique d'économie touristique
- L'organisation et l'animation du réseau d'acteur
- Le renforcement de l'image et de la mise en marché de l'offre euroise (Conseil départemental de l'Eure, 2016).

Dans ce schéma un plan d'action a été adopté misant sur le développement de filières porteuses, structurantes et à forte valeur ajoutée comme le cyclotourisme.

Le tourisme à vélo étant l'une des filières les plus dynamiques du marché touristique français, avec 9 millions de séjours en 2016 dont la tête de proue est la Loire à Vélo qui attire 900 000 visiteurs par an (Direction générale des entreprises, 2017), et les cyclistes itinérants dépensant entre 60 et 70 € par jour et par personne (MERCAT et al., [s.d.]), c'est une filière qui a été identifiée comme porteuse.

Aujourd'hui le département de l'Eure est doté de 140 km de Voies vertes et de 155 km de véloroutes. Elles sont le résultat d'un premier schéma départemental des véloroutes et voies vertes qui avait été adopté par le Conseil Général en 2002, puis révisé en 2007.

Jusqu'alors la réalisation des véloroutes et voies vertes s'orientait vers une rapidité de construction des aménagements, menée sur des opportunités foncières facilement accessibles, tel que les délaissés SNCF. Ces réalisations n'ayant pas eu pour objectif principal la mise en tourisme du département. Elles sont réparties de manière hétérogène et discontinue sur le territoire, ne favorisant pas leur attractivité touristique.

Ces schémas ont été réalisés sans mettre en œuvre de réelle stratégie de développement économique et touristique liée au cyclotourisme. La troisième version du schéma n'a pas abouti en 2013 laissant le Département avec un schéma obsolète.

Dans le cadre de son schéma départemental de développement touristique et afin de structurer l'offre, de créer une cohérence à l'échelle des différents territoires et de faire de l'Eure une réelle destination vélo, le Département s'est engagé dans la révision de son schéma départemental des véloroutes et voies vertes.

L'enjeu de la révision de ce schéma est de passer, d'infrastructures réalisées principalement par opportunités foncières, à un schéma présentant une réelle stratégie de développement économique et touristique pour l'Eure. L'objectif d'un schéma départemental des véloroutes et voies vertes est de définir, à l'horizon 2021, 2022 ou 2023 (selon arbitrage) une stratégie et un programme d'actions

destiné à constituer un réseau cohérent de véloroutes et voies vertes dans l'Eure (Seine Maritime, 2018).

Vous retrouverez tout d'abord une présentation succincte de la structure d'accueil du stage, puis la présentation de la méthode utilisée pour mener à bien la révision de ce schéma et enfin les solutions proposées pour la révision du schéma ainsi que leurs forces et leurs faiblesses.

1 Le conseil départemental de l'Eure

Le conseil départemental de l'Eure, est une collectivité de proximité administrée par 46 conseillers départementaux élus au suffrage universel direct, tous les 6 ans (Conseil Départemental de l'Eure, [s.d.]).

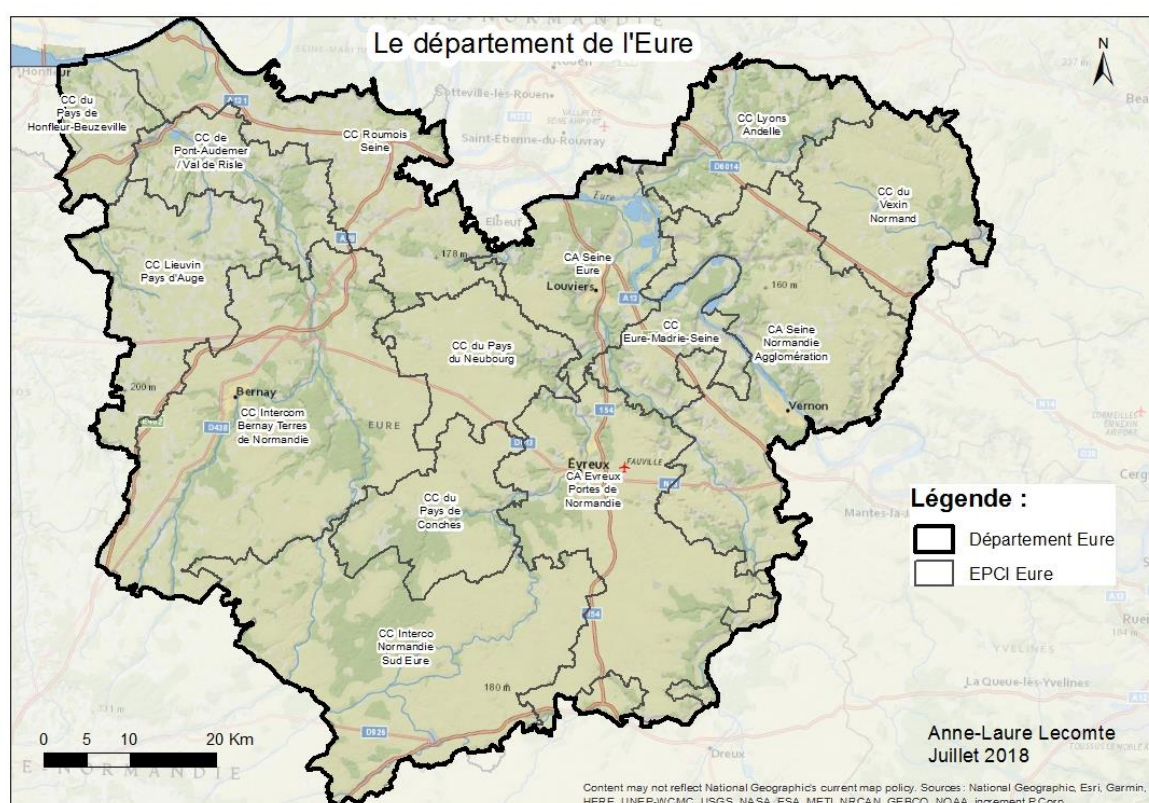


Figure 1 : Département de l'Eure

Le département est constitué de 14 EPCI. Ne pouvant pas interagir avec chaque commune, ce sont ces EPCI qui constituent les interlocuteurs privilégiés du Conseil Départemental (Conseil Départemental de l'Eure, [s.d.]).

Ses actions s'inscrivent dans un contexte global au service des Eurois.

Le conseil départemental intervient notamment en matière de :

- Jeunesse et collèges,
- Sports et Loisirs,
- Santé,
- Solidarité,
- Aide aux entreprises,
- Numérique,
- Environnement,
- Tourisme,
- Agriculture,
- Entretien des routes,
- Culture,
- Patrimoine (Annexe 1 : Qu'est qu'un département (Conseil Départemental de l'Eure, 2018)).

Pour répondre à ces compétences, plus de 2200 agents travaillent au quotidien au Conseil Départemental (Conseil Départemental de l'Eure, [s.d.]). Ces agents sont répartis dans 4 délégations :

- La délégation aux territoires,
- La délégation sociale,
- La délégation ressource et pilotage,
- La délégation identité territoriale, culture et sport.

Afin d'assurer au mieux ses missions, les différentes délégations se divisent en directions, qui elles-mêmes se divisent en pôles (voir Annexe 2).

C'est au sein de la direction de l'Aménagement du territoire, dans le pôle attractivité du territoire que s'est déroulé le stage révision du schéma départemental des véloroutes et voies vertes.

Ce pôle a pour missions principales l'accompagnement des EPCI dans leur développement économique, et le développement touristique du département de l'Eure. C'est dans le cadre du développement touristique du département, qu'est abordée la révision du schéma départemental des véloroutes et des voies vertes, puisqu'il s'agit de valoriser le tourisme dans l'Eure par la filière du cyclotourisme.

2 Matériels et méthodes

Dans le cadre de la mise en tourisme de son territoire, le Département de l'Eure a décidé de se doter d'un schéma départemental des véloroutes et voies vertes. Ce schéma a pour objectif de définir une stratégie et un programme d'action permettant d'avoir une politique et un réseau cohérent de véloroutes et voies vertes.

Il sera composé d'un bilan du schéma précédent rappelant ses objectifs. Il évaluera l'efficacité des actions menées à l'aide d'indicateurs lorsque cela sera possible. Ce bilan rappellera les infrastructures qui ont été construites durant la période du dernier schéma, et les perspectives qui sont en cours d'étude.

La partie suivante présentera succinctement la méthode utilisée pour la révision du schéma actuel. La construction du plan d'action et les démarches de concertation utilisées pour la réalisation du schéma seront présentées.

Puis c'est le plan stratégique, déclinant les différents axes de travail à mener et les différentes actions, qui sera présenté. Il sera accompagné d'une cartographie illustrant visuellement les objectifs du schéma pour la période définie. Les actions de ce plan stratégique seront les lignes directrices en matière de développement des véloroutes et voies vertes de l'Eure.

Enfin il s'agira de présenter la programmation de la construction des itinéraires, qui permettra de créer des objectifs de réalisation séquencés. Cette programmation sera accompagnée d'une prospective financière, qui permettra de budgétiser le coût de réalisation des différentes infrastructures. Enfin le plan de financement mené par le département sera développé. Il fixera les règles de subventions pour la construction des infrastructures.

Le schéma pourra être accompagné de documents complémentaires précisant certaines des actions.

La réalisation du schéma départemental des véloroutes et voies vertes de l'Eure s'est déroulée en cinq étapes principales (Figure 2) :

- L'état des lieux
- L'analyse de l'état des lieux
- La proposition d'un plan d'actions
- La concertation
- La validation

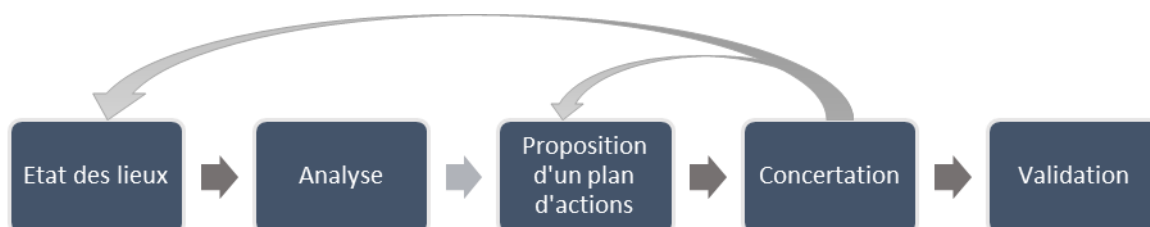


Figure 2 : Méthode de réalisation du la révision du schéma départemental des véloroutes et voies vertes (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)

2.1 Etat des lieux des infrastructures vélo

La première étape dans la réalisation du schéma départemental des véloroutes et voies vertes a consisté en un état des lieux des infrastructures cyclables existantes ou en projet sur le territoire de l'Eure. Il s'agissait de faire un travail de mise à jour de données, en étant le plus exhaustif dans le recensement. Dans l'objectif futur de développer les connexions entre les différentes véloroutes et voies vertes, il a été fait le choix d'élargir l'état des lieux aux pistes cyclables, aux parcours VTT, et aux parcours vélo.

L'état des lieux s'est lui-même organisé en plusieurs étapes :

- La recherche documentaire
- La rencontre des personnes ressources
- La synthèse des données
- Des sorties terrain
- La cartographie

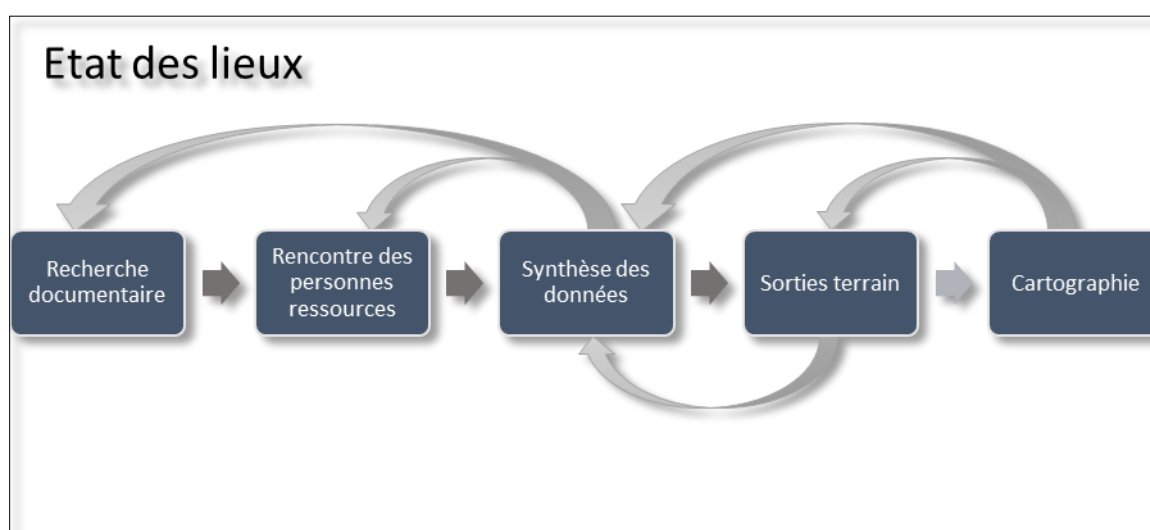


Figure 3 : Méthode de réalisation de l'état des lieux du schéma départemental des véloroutes et voies vertes (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)

Cet état des lieux a fait l'objet d'un travail dynamique, puisque ces différentes étapes étaient interconnectées et s'alimentaient entre elles (Figure 3).

2.1.1 Recherche documentaire

Le premier travail a consisté en de la recherche bibliographique, il a permis de réaliser un premier état des lieux des informations disponibles.

Une partie de ces informations était accessible à l'interne, dans des documents appelés contrats de territoires. Ce sont des contrats passés entre la région, le département et les EPCI (La Région Normandie, [s.d.]). Ils permettent aux EPCI de présenter les projets de leur territoire, pour une période donnée, et de contractualiser un financement avec le Département et la Région.

Ces contrats sont déclinés en fiches actions, qui correspondent chacune à un projet d'aménagement. Elles présentent le type d'action que la collectivité souhaite mener, leur inscription dans les cadres stratégiques Régionaux et Département, les objectifs du projet, la description de l'action qui sera menée ainsi qu'un plan de financement.

Parmi les différentes fiches actions traduisant les projets de chaque territoire, ce sont celles relatives à l'aménagement de voies vertes, de véloroutes, ou de pistes cyclables qui ont été retenues afin d'être répertoriées. Ces fiches actions, selon les EPCI et l'état d'avancement du projet, sont plus ou moins précises. Dans certaines, le tracé envisagé par le maître d'œuvre est présent, ce qui permet de spatialiser le projet par rapport aux infrastructures existantes. Ces documents ont donc été la première base de l'état des lieux.

Une seconde partie des informations documentaires étaient présentes sur les sites internet des offices de tourisme du département de l'Eure (Annexe 3). Cela a permis d'étoffer les connaissances sur les infrastructures du territoire. Néanmoins toute cette documentation n'était pas suffisante pour établir un état des lieux précis. En effet certains sites internet n'étaient plus à jour il était donc nécessaire de rencontrer les personnes, dites, ressources des 14 EPCI du département de l'Eure, afin de vérifier les informations rassemblées.

2.1.2 Rencontre des personnes ressources

Eure Tourisme, agence de développement touristique du département de l'Eure, a permis l'identification des personnes à contacter, et la transmission de leurs coordonnées (Annexe 5). Après leur identification, des entretiens ont été menés afin de vérifier l'information collectée, de la préciser, voire de l'enrichir.

Ces deux phases se sont donc soldées par la réalisation d'un tableau (Tableau 1), regroupant les informations synthétiques de chaque projet par EPCI. La même structure de tableau a été reproduite pour caractériser trois types d'infrastructures : les infrastructures en projet, les infrastructures existantes dédiées au vélo et les infrastructures existantes dédiées au VTT. Comme cela a été indiqué précédemment, l'objectif était de faire un état des lieux assez large, qui permettait, à terme, de pouvoir trouver des solutions de raccordement de deux itinéraires principaux, par des itinéraires locaux ou des pistes cyclables dans le cas où d'autres solutions seraient impossibles.

Nom EPCI			EPCI 1	EPCI 2	EPCI 3
Contacts	EPCI	N° Général			
		Email Général			
	1 - Responsable légal	Nom			
		Prénom			
		Fonction			
		N° Fix			
		N° Portable			
		Email			
	2 - Responsable technique	Nom			
		Prénom			
		Fonction			
		N° Fix			
		N° Portable			
		Email			
Présence infrastructure					
Cartographie des pistes cyclables ?					
Cartographie des voies vertes (Autre que celles du département) ?					
Cartographie des circuits VTT ?					
Commentaire					
Existant	1	Projet / Existant ?			
		Maître d'Ouvrage			
		Statut du projet ? (véloroute, voie verte, piste cyclable, ...)			
		Titre du projet			
		Point de départ			
		Point d'arrivé			
		Itinéraire existant, ou proposé ?			
		Revêtement			
Commentaire					

Tableau 1 : Modèle de tableau récapitulatif des informations essentielles des infrastructures existantes et des projets par EPCI (Anne-Laure Lecomte, Avril 2018)

2.1.3 Sorties terrain

L'état des lieux a été agrémenté de sorties sur le terrain. Elles ont permis d'avoir une connaissance plus fine des tracés des véloroutes ou des voies vertes, dans le cas où il s'agissait de projet. Mais elles ont également permis de rendre compte des qualités et des défauts des véloroutes et voies vertes existantes. Ces sorties ont donc permis de compléter le travail de recherche documentaire que les entretiens n'ont pas permis de préciser.

2.1.4 Cartographie des éléments d'état des lieux

Ces tableaux de synthèse ont ensuite alimenté le travail de cartographie. Ils servaient en effet de tableau de suivi des éléments cartographiés, et permettaient un accès rapide aux informations essentielles des segments tels que la ville d'arrivée ou celle de départ. Ces tableaux n'ont pour autant pas permis la reproduction des tracés sur SIG, du fait de leur manque de précision.

Pour mener à bien ce travail cartographique, c'est le logiciel Arcgis qui a été utilisé. Il permet de créer des systèmes d'information géographique.

Les données précédemment rassemblées ont donc été intégrées à une base de données, celle de l'observatoire national des véloroutes et voies vertes

L'observatoire national des véloroutes et voies vertes est un système d'information géographique qui mutualise les données des collectivités. Il permet de visualiser et de mesurer l'état d'avancement du réseau des véloroutes et voies vertes en France. C'est un outil qui a été initialement développé en 2005 par les Départements & Régions Cyclables, en collaboration avec le ministère de la transition écologique et solidaire (WikiOpenStreetMap, 2018).

La base de données extraite de cet observatoire est régie par le *Standard de données COVADIS du thème [Véloroutes et voies vertes]*, de la commission de validation des données pour l'information spatialisée datant du 22 janvier 2014 (COVADIS, 2014). Il spécifie la manière dont la base de données doit être organisée. C'est un standard que les services doivent appliquer dès qu'ils ont à échanger avec leurs partenaires ou à diffuser sur internet de l'information géographique (COVADIS, 2018).

L'extrait de cette base de données n'avait pas été mis à jour depuis 2017, il a donc fallu procéder à la vérification des données et à leur mise à jour. Il s'agissait à la fois d'actualiser les tracés, mais aussi les différents champs de valeurs qui avaient pu évoluer.

Tous les éléments rassemblés ont donc été compilés au système d'information géographique mis à jour. Le remplissage de cette base de données a été faite de la façon la plus complète possible, en essayant d'être le plus fidèle au standard de données COVADIS (Figure 4, Tableau plus complet voir Annexe 4).

OBJECTID *	SHAPE *	ID LOCAL	ID ON3V *	STATUT	AVANCEMEN	AN	SENSUNIQUE	REVETEMENT
10856	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10857	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10858	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10859	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10860	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10861	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10862	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10863	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11307	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11308	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11309	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11310	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11311	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11312	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11313	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11314	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11315	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11316	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11317	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11318	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11319	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11320	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11321	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
11322	Polyligne Z	cd27_542	5422008200	Voie verte	Ouvert	2007	Faux / Non	Lisse
10721	Polyligne Z	cd27_4496	4496403032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
11283	Polyligne Z	cd27_4496	4496303032	Voie verte	Ouvert		Faux / Non	Lisse
10728	Polyligne Z	cd27_4495	4495702032	Voie verte	Ouvert	2018	Faux / Non	Lisse
10731	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
10732	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
10733	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
10734	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
10735	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
10736	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
11287	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
11288	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
11289	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse
11290	Polyligne Z	cd27_4495	4495003032	Voie verte	Ouvert		Ne sait pas / N'a pas l'information	Lisse

Figure 4 : Extrait de la base de données des véloroutes et voies vertes de l'Eure au standard COVADIS (Anne-Laure Lecomte, Avril 2018)

Ce standard regroupe notamment des données quant à l'état d'avancement de la voie, son statut, et son revêtement (Figure 4).

2.2 Analyse des résultats

La seconde étape de l'état des lieux a consisté en une analyse, cherchant à définir les points à travailler dans le cadre des véloroutes et voies vertes pour le département de l'Eure.

L'analyse s'est structurée en 3 points principaux (Figure 5) :

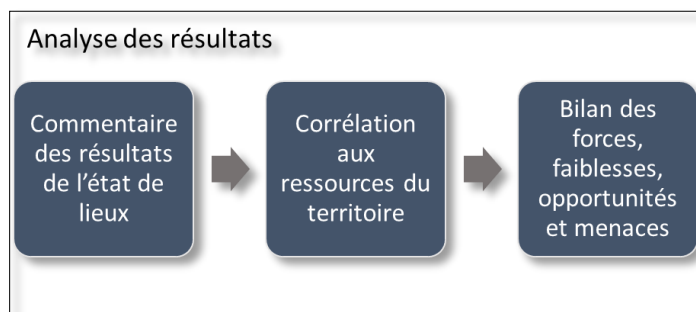


Figure 5 : Méthode d'analyse de l'état des lieux (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)

Le commentaire de l'état des lieux a permis d'avoir un premier bilan des informations recueillies et de mettre en évidence les premiers points clés du territoire et ses premières faiblesses.

L'état des lieux des véloroutes et voies vertes a ensuite été corrélé à d'autres données, afin d'obtenir une vision plus large de ces atouts et faiblesses.

Il a notamment été confronté :

- Au schéma départemental de développement touristique (Conseil départemental de l'Eure, 2016) et aux points labellisés accueil vélo, afin d'avoir une meilleure compréhension des possibilités présentes et à développer en matière de mise en tourisme de l'Eure par la filière cyclotouristique (Voir Annexe 6).
- Au schéma départemental des espaces naturels sensibles, qui porte un intérêt patrimonial et permettrait de développer un tourisme de nature lié au développement du cyclotourisme (Voir Annexe 6).
- Aux gares de l'Eure, qui pourront permettre d'identifier les points d'intermodalités à développer dans le but d'une extension de la qualité de l'offre cyclotouristique proposée (Voir Annexe 6).
- À la population des communes de l'Eure, qui pourra permettre une identification des tronçons avec le plus de fréquentation locale, et donc un potentiel développement de services associés aux véloroutes et voies vertes (Voir Annexe 6).
- Aux schémas départementaux des véloroutes et voies vertes voisins (Voir Annexe 7, Annexe 8, et Annexe 9), qui permettront la mise en place de continuité entre les départements.

Ces différentes corrélations ont permis de mener une analyse plus approfondie de l'état des lieux des véloroutes et des voies vertes.

Ces analyses ont été synthétisées à l'aide de la méthode de la matrice SWOT. Cette méthode permet l'identification des forces et des faiblesses d'un projet par leur évaluation. Mais aussi l'identification des opportunités et des menaces pouvant impacter le projet, et appartenant aux contraintes présentes dans l'environnement.

Cette méthode a permis de mettre en lumière ces différents aspects, grâce au travail de corrélation, mais aussi grâce à un travail d'équipe permettant de croiser les différentes connaissances liées à l'aménagement des véloroutes et voies vertes sur le département de l'Eure (Ponsot, 2017). Le chef de projet de véloroutes et voies vertes du département de l'Eure et, la chargée de mission des loisirs attractifs d'Eure tourisme, ont été rassemblés afin de mener une analyse plus complète et de bénéficier de leur connaissance plus fine du terrain.

Cet outil d'analyse des forces, faiblesses, opportunités, et menaces du territoire a servi de première base dans l'élaboration du plan d'actions et de la stratégie de développement des véloroutes et voies vertes menés par le Département de l'Eure.

2.3 Proposition d'un plan d'action

Suite à cette analyse, les objectifs stratégiques du schéma ont été réfléchis pour permettre une priorisation dans l'aménagement des véloroutes et des voies vertes.

La réflexion sur les propositions d'actions s'est effectuée en différentes étapes (Figure 6) :

- Un benchmark des actions effectuées dans les autres Départements et une réflexion personnelle sur des actions complémentaires,
- L'étude de la faisabilité des actions recensées et de leur pertinence,
- La rédaction du plan d'action.

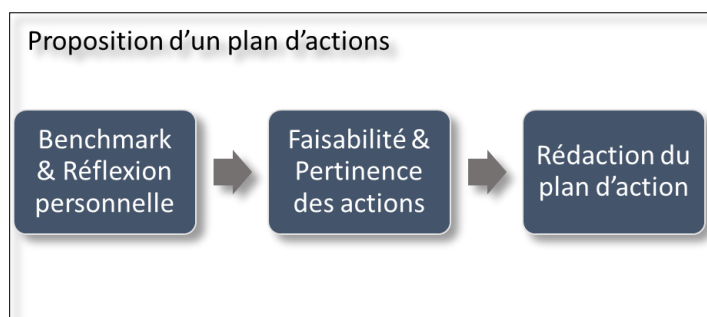


Figure 6 : Méthode pour la proposition d'un plan d'action (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)

Cette stratégie a été le résultat de l'analyse menée précédemment. Elle s'inscrit dans le cadre d'un budget défini par le Département de l'Eure. Son objectif est de mettre en place un plan d'action divisé en axes d'actions prioritaire qui tiennent compte des caractéristiques du territoire.

Ces axes prioritaires ont ensuite été déclinés en propositions d'actions qui permettront le développement des véloroutes et voies vertes de l'Eure selon une certaine priorité. Elles seront qualifiées pour la plupart d'un indicateur, qui permettra au département d'évaluer l'état d'avancement de la réalisation du schéma, et l'impact de ses actions.

2.4 Concertation

Un premier travail de concertation bilatéral, impliquant les représentants d'Eure Tourisme, de la direction de la culture du Département de l'Eure et la de direction des routes, sera mené pendant l'été afin de compléter les faiblesses de ce plan d'action et mettre en évidence des aspects qui n'auraient pas été identifiés comme prioritaires. Une fois ces rencontres effectuées, de nouvelles actions seront probablement ajoutées, elles seront accompagnées d'indicateurs permettant le suivi de leur réalisation, et leur évaluation. La rédaction du schéma débutera alors, avec la constitution des premiers outils d'actions identifiés lors de la première concertation.

Suite à sa rédaction, le plan d'action dans sa seconde version, devra nécessairement être soumis à une seconde concertation plus large afin de permettre une appropriation optimale du schéma par les différents acteurs du territoire. Il s'agira, lors d'un atelier, mené durant la première quinzaine de septembre, de concerter les différents représentants techniques qui amèneront leurs savoir-faire et leurs connaissances. Ils permettront un partage des points de vue afin d'amender le plan d'action et de prendre en compte, au mieux, le territoire.

Une troisième concertation sera mise en place début octobre. Il s'agira d'un second atelier pendant lequel les élus du Département et des EPCI du territoire se concerteront sur les objectifs du schéma départemental des véloroutes et voies vertes. L'objectif principal étant de sensibiliser les élus aux problématiques de développement des véloroutes et voies vertes et de leur expliquer la stratégie envisagée. Ce temps sera l'occasion pour eux de préciser leurs différents objectifs concernant leurs propres territoires et d'évoquer leurs remarques à propos de la stratégie envisagée.

Cette seconde consultation a pour but de mener à une concertation aboutie, permettant l'appropriation des objectifs liés au schéma des véloroutes et des voies vertes, permettant l'aménagement cohérent et optimal du département de l'Eure.

Compte tenu de la période estivale, la seconde phase de concertation ne peut être menée antérieurement à la rentrée de septembre, c'est pourquoi, même si les actions définies lors de la première phase de concertation ne sont pas arrêtées, le travail de développement des outils débutera.

2.5 Validation

Un comité de pilotage permettra de faire valider, par l'élus référent du sujet, les points du schéma qui seront soumis à délibération par l'assemblée des élus.

Enfin le schéma sera soumis à validation, par les élus du Conseil départemental, lors de la session plénière de décembre 2018. C'est lors de cette séance que sera présenté, à l'ensemble des élus du Conseil Départemental, le schéma départemental des véloroutes et des voies vertes, dans sa version finale. Suite à cette présentation, l'adoption du schéma sera votée par l'ensemble des élus.

3 Résultats et discussions

L'application de cette méthode permet d'arriver aux résultats présentés ci-dessous.

3.1 Etat des lieux et analyse

Pour la constitution de l'état des lieux, 19 personnes, identifiées comme ressources, ont été contactées, lors d'entretiens d'environ 20 minutes chacun. Elles ont permis d'établir un état des lieux des infrastructures ouvertes ou en projet le plus complet possible.

Le bilan des informations recensées s'est fait dans un tableur qui a permis de synthétiser l'information rapidement (Figure 7).

I53

Projet

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Nom EPCI			Interco Normandie Sud Eure	CA Eureux Portes de Normandie	Seine Normandie Agglomération	CC du Vexin Normand	CC de Lyons Andelle	CC du Pays de Conches
1	Projet 1	Projet / Existant ?	Projet	Projet	Projet	Projet	Projet	Projet	Projet
33		Maître d'Ouvrage	Interco Normandie Sud Eure	Eureux Portes de Normandie	Pacy-sur-Eure, Ménilles, Croisy sur-Eure, et Vaux sur Eure	CC du Vexin Normand		CC Pays de Conches	
34		Véloroute ou Voie verte ?		Voie Douce	Voie verte	Voie verte	Véloroute	Voie Douce	
35		Titre du projet	Création d'un réseau en vallée de l'Iton	Promotion des sites naturels et du développement des voies douces Arnières-Brétueil	Aménagement d'une voie verte sur les berges de l'Eure entre Pacy sur Eure, Ménilles, Croisy sur Eure et Vaux sur Eure	Extension de la voie verte vers la Gare et le centre-ville de Gisors	Véloroute Lyons la forêt - Poses	Promotion des sites naturels et du développement des voies douces Conche-Arnières sur Iton	
36		Point de départ	Brétueil	Arnières-sur-Iton	Pacy sur Eure	Gare de Gisors	Beauficel en Lyons	Louversoy	
37		Point d'arrivée	Damville	Erreux Raccordement à la Voie Verte entre Erreux et le Bec Helouin	Croisy sur Eure	Centre-ville de Gisors	Poses	Arnières sur Iton	
38		Itinéraire ?	Options	Options	Oui	Non	Oui	Non	
39		Revêtement							
40		Objectif de réalisation	1er semestre 2019	2020	2021	2020	2021	2021	
41		Commentaire	Fiche action 34 : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)Sud Eure	Fiche action 15 : Chemin suivant : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)EPN et Conches	Fiche action 37 : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)SNA	Fiche action 11 : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)Vexin Normand	4 fichiers projets dans le dossier Lyons-andelle	Fiche action 14 : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)EPN et Conches	
42	Projet 2	Projet / Existant ?	Projet	Projet		Projet			
43		Maître d'Ouvrage	Interco Normandie Sud Eure	Eureux Portes de Normandie		Commune de Dange			
44		Véloroute ou Voie verte ?		Voie Douce		Piste Cyclable			
45		Titre du projet	Aménagement d'une véloroute en vallée d'Avre	Promotion des sites naturels et du développement des voies douces Erreux - Tourneville via		Création d'une liaison entre la voie verte et le camping municipal de Dange			
46		Point de départ	Veracueil sur Avre	Erreux Quartier de Saint		Voie Verte Courcelles-			
47		Point d'arrivée	Saint Georges Motel	Tourneville en limite de		Camping municipal			
48		Itinéraire ?	Non	Options		Options			
49		Revêtement		Sable stabilisé ou terrain naturel tondue (quand espace naturel à		Pas de revêtement imperméable			
50		Objectif de réalisation	2020	2020		2019 ou 2020			
51		Commentaire	Fiche action 3.5 : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)Sud Eure	Fiche action 17 : Chemin suivant : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)EPN et Conches projet de voie verte en délaissés		Fiche action 17 : B:Maître action VRVVFiches action (Inventaire dossiers serveur Y 17_04_2018_16h17)Vexin Normand			
52	Projet 3	Projet / Existant ?	Projet	Projet		Projet	Projet		
53		Maître d'Ouvrage	Interco Normandie Sud Eure	Interco Normandie Sud Eure		CC du Vexin Normand	CC du Vexin Normand		
54		Projets Existants Vélo Existants VTT Légende							

Figure 7 : Extrait du tableau de synthèse des infrastructures vélo existantes et en projet (Anne-Laure, Juin 2018)

Certaines informations ont été plus difficiles à recenser que d'autres, car les personnes contactées n'avaient pas toujours les bonnes informations, ou des informations complètes. De plus la définition des différents termes liés au vélo de loisir n'étaient pas toujours maîtrisés, notamment dans la définition de l'offre touristique. En effet certains offices de tourisme proposaient des brochures pour des circuits vélo, qui n'étaient pas balisés sur le terrain.

La cartographie de l'état des lieux des véloroutes et voies vertes de l'Eure (Figure 8), permet de se rendre compte de la situation du département (Voir Atlas complet des véloroutes et voies vertes Annexe 6).

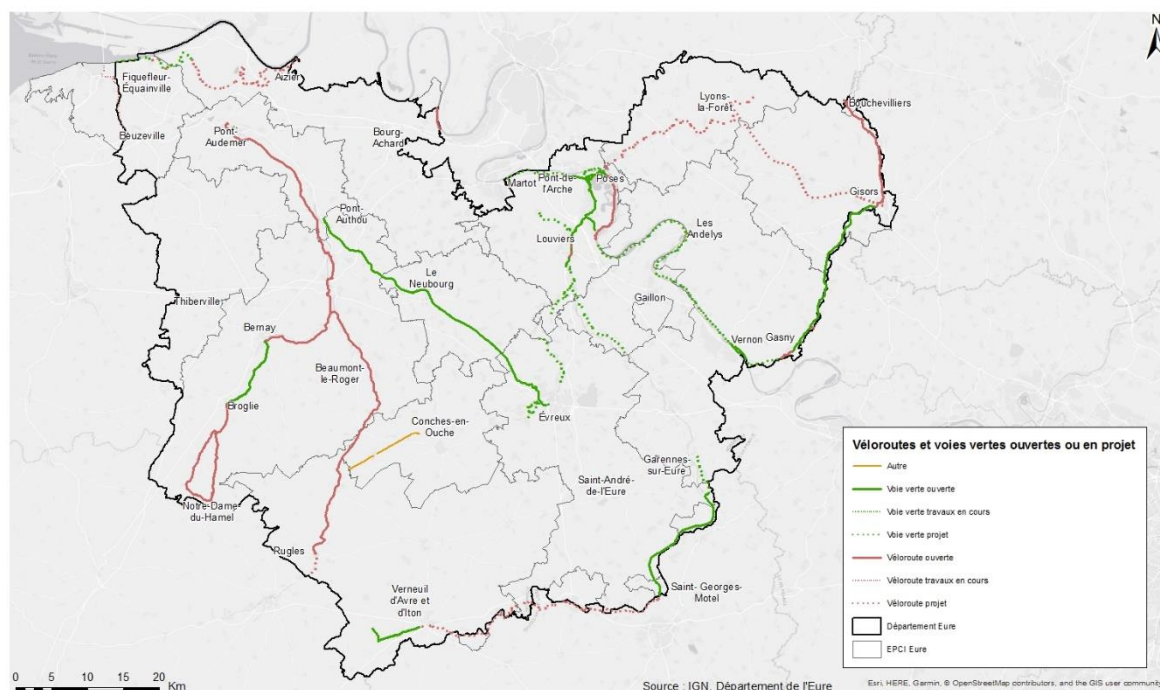


Figure 8 : Véloroutes et voies vertes ouvertes et en projet

Elle montre la présence de nombreux segments ouverts ou en projet n'étant pas toujours connectés entre eux.

En effet 140 km de voies vertes ouvertes sont présents mais ils se divisent en 6 segments de voies vertes déconnectés les uns des autres :

- La voie verte Gisors - Gasny
- La voie verte Evreux – Pont-Authou
- La voie verte Poses – Pinterville
- La voie verte Bernay – Broglie
- La voie verte Les Barils – Verneuil d'Avre et d'Iton
- La voie verte Saint-Georges-Motel – Breuilpont (Conseil Départemental de l'Eure, 2013).

Plusieurs itinéraires identifiés dans le schéma national sont présents sur le département (Vélo & Territoires, 2018) :

- L'eurovéloroute de l'Europe Centrale (EV 4), entre Beuzeville et Fiquefleur-Equainville, en projet sur le territoire de l'Eure, mais ouverte à partir du Havre vers Dieppe.
- La Seine à vélo (V 33), entre Vernon et Martot, puis entre Aizier et Fiquefleur-Equainville, axe d'environ 120 km sur le département de l'Eure, pour majorité en projet.
- L'avenue verte Londres-Paris (V 16), entre Bouchevilliers et Gasny, axe d'environ 50 km de longueur, déjà aménager.
- La véloroute Saint Jacques à vélo (V 41), identifiable de Poses à Saint-Georges-Motel, en passant par Louviers, et proche de Garennes-sur-Eure. Cette véloroute est encore loin d'être développée, compte tenu du manque de projets présents sur ce tracé à partir de Garennes-sur-Eure vers Louviers. Deux segments y sont néanmoins ouverts, celui de la voie verte entre Poses et Pinterville d'une longueur d'environ 20 km, et celui de la voie verte entre Saint-Georges-Motel et Breuilpont d'environ 30 km.

D'autres segments sont également identifiables :

- La véloroute de la Risle et de la Charentonne, de Pont-Audemer à Rugles, et de Pont-Audemer à Notre-Dame-du-Hamel. Cet itinéraire d'une longueur d'environ 125 km est complètement réalisé mais peu approprié par les territoires qui n'en font pas la promotion. Cet itinéraire commence à être vétuste du fait d'un manque d'entretien. De plus un manque de connexion entre cette véloroute et La Seine à vélo est présent.
- La voie verte de Pont-Authou à Evreux, qui est également complètement réalisé, mais présente un manque de connexion, notamment vers la véloroute de la vallée de la Risle et de la Charentonne.
- La véloroute de la vallée d'Avre, entre Verneuil d'Avre et d'Iton et Saint-Georges-Motel, qui elle n'est pas réalisée, à l'exception du segment de voie verte présent à Verneuil d'Avre et d'Iton d'une longueur d'environ 10 km.
- La véloroute de la vallée de l'Andelle, de Poses à Lyons-la-Forêt (classé parmi Les Plus Beau Village de France (Les Plus Beaux Villages de France, [s.d.])) n'est aujourd'hui qu'un projet.
- La véloroute de Lyons-la-Forêt à Gisors, qui elle aussi n'est aujourd'hui qu'un projet.

Le département compte donc des segments ouverts et en projet, ne donnant pas accès au même niveau de sécurité. Les voies vertes permettent des déplacements en site propre, assurant un confort maximal et de la sécurité pour les usagers, tandis que les véloroutes sont des segments moins sécurisés mais plus facilement réalisables.

Type de voie	Etat d'avancement	Longueur (en km)	Poucentage
Voies Vertes	Ouvertes ou en traveaux	144	25%
Voies Vertes	En projet	113	20%
Véloroutes	Ouvertes ou en travaux	168	29%
Véloroutes	En projet	151	26%
	Total	576	100%

Tableau 2 : Synthèse de longueur des véloroutes et voies vertes ouvertes ou en projet

Au total le département comporte un linéaire de véloroutes et de voies vertes en projet ou existantes d'une longueur de 576 km (Tableau 2), dont 312 km sont déjà réalisés ou en cours de réalisation, soit plus de la moitié. L'état des lieux des véloroutes et voies vertes est, ou sera réalisé en site propre pour 45% du linéaire recensé.

La réalisation d'itinéraires implique la mise en place d'une signalétique permettant leur identification. Les voies vertes euroises sont identifiées par des panneaux qui répondaient à la charte graphique du département de l'Eure de l'époque, Figure 9.

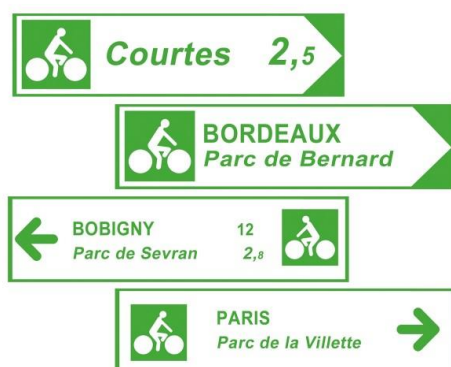


Figure 9 : Panneaux de direction et de sortie de voies verte (Département de l'Eure, 2005)

Bien qu'uniforme sur l'ensemble du département, ces panneaux ne sont pas conformes à la signalétique réglementaire mise en place à l'échelle nationale. En effet les entrées et sorties de voies vertes sont signalées, en France, par des panneaux de police du type de la Figure 9.



Figure 10 : Panneaux de police entrée (C115) et sortie (C116) de voie verte (Autoplus, 2008)



Et les panneaux de direction d'itinéraires cyclables par des panneaux de police du type de la Figure 10.

Figure 11 : Panneaux de police de direction d'itinéraires cyclables (Dv) (Securinorme, Sans date)

3.2 Analyse et proposition

Malgré la présence de plus de 140 km de voies vertes sur le département de l'Eure, la Figure 8 permet d'observer le morcellement du linéaire.

Dans le cadre d'une mise en tourisme cyclotouristique, ces segments morcelés de voies vertes ne sont que très peu attractifs car ils ne permettent pas de proposer une offre de circuits touristiques valable pour de courts séjours.

Contacté les différents EPCI a permis de constater un flou sur la définition de l'offre cyclotouristique. La définition d'une offre d'itinéraires continus est donc difficile à mettre en œuvre, d'autant plus si son existence sur le terrain n'est pas assurée.

Le contact des personnes ressources a également permis de mettre en évidence un manque de cohérence entre les différents EPCI. Par exemple, parmi 3 EPCI voisins, 2 ont l'intention d'aménager une voie verte. Le troisième (EPCI 2 sur la Figure 12) n'a pas inscrit ce projet dans son contrat de territoire. Il laisse donc un potentiel itinéraire continu, entravé d'une coupure (cercle rouge sur la Figure 12). Cet exemple est le témoin d'un manque de concertation sur le territoire de l'Eure en matière de véloroute et voies vertes.

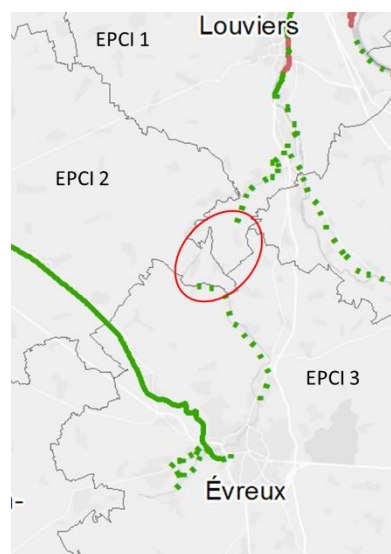


Figure 12 : Exemple de manque de cohérence entre EPCI (Extrait Figure 8)

Les problèmes de signalétique identifiés lors de l'état des lieux peuvent potentiellement perturber les cyclotouristes. Ils peuvent ne pas identifier la direction de l'itinéraire, car ils sont habitués aux panneaux réglementaires.

La carte recoupant le tourisme, les véloroutes et les voies vertes (Figure 13), montre la présence d'un certain nombre de points touristiques à proximité des segments, qu'ils soient ouverts ou en projet. Cependant, ces points ne sont pas directement reliés aux véloroutes et aux voies vertes, même si dans la plupart des cas il s'agirait de créer une liaison d'un ou deux kilomètres.

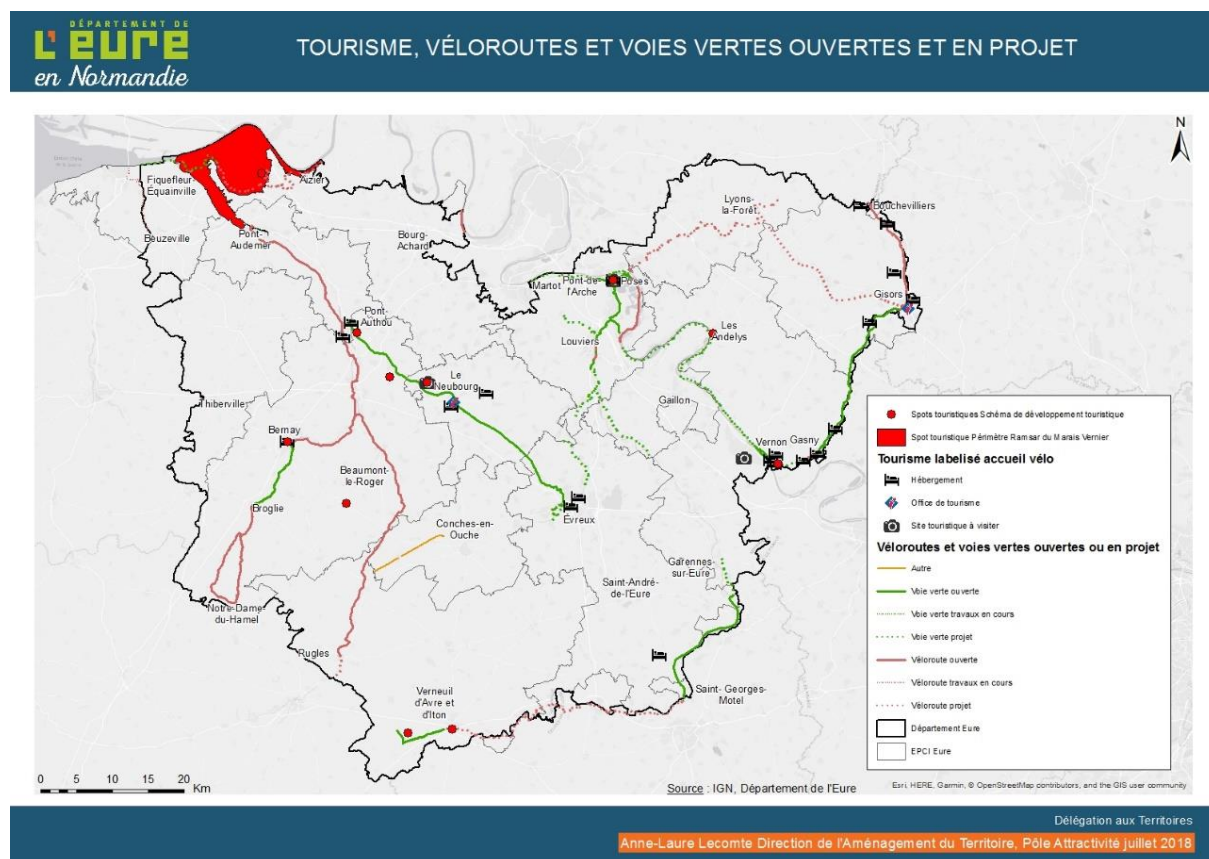


Figure 13 : Tourisme, véloroutes et voies vertes ouvertes et en projet

Dans le cadre d'une mise en tourisme du territoire de l'Eure, la connexion des véloroutes et voies vertes aux spots touristiques devra être travaillée, afin de permettre une mise en valeur des segments. La Figure 13 montre également la présence de quelques points labélisés accueils vélos. L'offre la plus forte se situe le long de l'Avenue Verte Londres-Paris (Entre Bouchevilliers et Gasny), l'itinéraire le plus fonctionnel du département. Bien que l'offre en accueil vélo soit en expansion, ce label peine à être développé à cause du faible nombre d'itinéraires présent sur le territoire. Il s'agira alors de développer l'offre d'itinéraire, ce qui permettra le développement de services annexes à ces itinéraires. De nombreux espaces naturels sensibles sont présent à proximité des véloroutes et voies vertes ouvertes et en projets, les rendre accessible pour sensibiliser les cyclotouristes permettra leur mise en valeur, et ils pourront être une clé d'entrée vers le tourisme de nature.

La présence de gare à proximité des itinéraires peut présenter une opportunité de promotion de l'intermodalité, notamment dans le cadre de séjours touristiques. En effet la présence de gares au point de départ et d'arrivée d'un itinéraire donnera aux cyclotouristes une flexibilité plus importante (Voir Annexe 6 : Atlas des véloroutes et des voies vertes de l'Eure). Un travail de connexion des itinéraires vers les gares est donc à effectuer.

Le croisement des données a conduit aux résultats de la matrice SWOT dont le tableau est le suivant (Tableau 3)

Forces	Faiblesses
ENS à proximité Spots touristiques à proximité Label "Accueil Vélo" Priorisation des Voies Vertes	Continuité départementale Peu ou pas de raccords aux spots touristiques Appropriation Equipement de loisir Accessibilité, Perméabilité Animation Intermodalité Continuité interdépartementale Signalétique
Opportunités	Menaces
Projets de VRVV portés par les EPCI Mode du vélo Attractivité des voies vertes Spots touristiques peu éloignés de certaines VRVV 3 itinéraires nationaux : La Seine à vélo, L'avenue verte Londres-Paris, la V41 : Poses-Tours Tourisme de proximité Gares à proximité Vélo porteur de retombés économiques importantes	Disponibilité de foncier linéaire Modalités d'acquisition foncier (rarefaction foncier Coût d'entretien Cohabitation avec les acteurs du territoire (Agriculteurs, Chasseurs, Pêcheurs, Entreprises, ...) Acceptation citoyenne Acceptation environnementale

Tableau 3 : Bilan d'analyse de l'état des lieux

3.3 Proposition d'un plan d'action

Compte tenu des résultats obtenus lors de l'état des lieux, et de la politique menée par le département de l'Eure, l'objectif principal du plan d'action du schéma départemental des véloroutes et voies vertes est de développer l'offre touristique, par le développement de l'offre en véloroutes et voies vertes. La Normandie se plaçant déjà comme une destination vélo en France, il s'agit pour l'Eure d'affirmer sa position, en développant son offre et en l'adaptant (France vélo Tourisme, [s.d.]).

La réflexion concernant le plan d'action s'est d'abord composée d'un benchmark, qui a permis de prendre en compte les différentes façons de faire des Départements français. Plusieurs objectifs ont été identifiés selon l'état de développement du réseau de véloroutes et voies vertes.

Les exemple du Gard et de la Gironde présentent le cas d'un réseau assez peu important, l'objectif du plan d'action était de développer les véloroutes et voies vertes par l'entrée touristique (Conseil Départemental de Gironde, 2016), (Conseil Général du Gard, [s.d.]).

L'exemple du Finistère présente le cas d'un réseau suffisant l'objectif du plan d'action était de développer les aménagement dans le cadre des déplacements quotidiens ((Conseil Général du Finistère, 2010), (Conseil Général du Finistère, 2016)).

Le cas de l'Eure est à la limite entre les deux cas présentés. Il comporte un réseau non négligeable de véloroutes et de voies vertes, pour autant la connexion entre les segments est très faible et ne permet pas une mise en tourisme.

Un plan d'action permettant de définir les objectifs du schéma de l'Eure a donc été rédigé (Figure 14).

Objectifs	Actions	Sous-actions
AXE 1 : Aménager		
	Aménager des itinéraires d'intérêts départemental	Réaliser les itinéraires nationaux Aménager des itinéraires continus
	Connecter les itinéraires	Connecter le réseau de véloroutes et voies vertes aux gares Créer des points d'entrée et de sortie réguliers
	Sécuriser et Jalonner	Préférer l'aménagement de voies vertes Mettre en place une signalétique uniforme, chartée
AXE 2 : Valoriser, Promouvoir, Sensibiliser		
	Valoriser	Développer des services aux usagers (label accueil vélo, boulangerie, café, camping, hôtel, ...) Créer des équipements de loisir Entretien des itinéraires
	Promouvoir	Créer une brochure des véloroutes et voies vertes présent sur le département Développer des outils d'informations connectés (plan en ligne, site web, ...) Faire une campagne de communication
	Sensibiliser	Mener des actions citoyennes (Sensibilisation dans les collèges, journée du vélo, manifestation publique, ...)
AXE 3: Animer, Accompagner, Coordonner		
	Animer	Créer un club de développeur des véloroutes et voies vertes (Concertation, Réunions sur les "bonnes pratiques", ...)
	Coordonner	Mutualiser les moyens Informer sur la réalisation du schéma
	Accompagner	Accompagner les collectivités dans la réalisations de leurs aménagements Mettre en place un dispositif de partenariat financier

Figure 14 : Première proposition de plan d'action du schéma départemental des véloroutes et voies vertes (Anne-Laure Lecomte, Juin 2018)

Ce plan d'actions (Figure 14) se décline en 3 objectifs, qui ont été élaborés afin de répondre aux faiblesses mises en évidence lors de l'analyse des résultats de l'état des lieux.

3.3.1 Aménager

Le premier axe, Aménager, a pour but de créer de nouvelles connexions, de la continuité et de l'accessibilité, en tirant parti des opportunités que présentent les projets du territoire. Il vise également à améliorer la signalétique.

Cet axe priorise trois actions pour le développement des véloroutes et voies vertes. Il s'agit dans un premier temps d'aménager des itinéraires d'intérêts départemental, permettant la création d'une offre continue à destination des cyclotouristes. La seconde action est de connecter les itinéraires afin de permettre une meilleure accessibilité. Les cyclotouristes apprécieront de pouvoir alterner entre les transports en communs et le vélo. Si leur expérience d'intermodalité est bonne, ils en parleront à leurs proches et permettront d'élargir le nombre de personnes attirées par l'expérience cyclotouristique euroise. Pour la troisième action il est préconisé de créer des itinéraires sécurisés et jalonnés. Un itinéraire en site propre ne fera que renforcer l'expérience du cyclotouriste. Il sera d'autant plus satisfait de trouver son chemin rapidement et facilement, grâce à la grande qualité du jalonnement présent sur le terrain.

Ces différentes actions peuvent se traduire visuellement par la cartographie suivante :

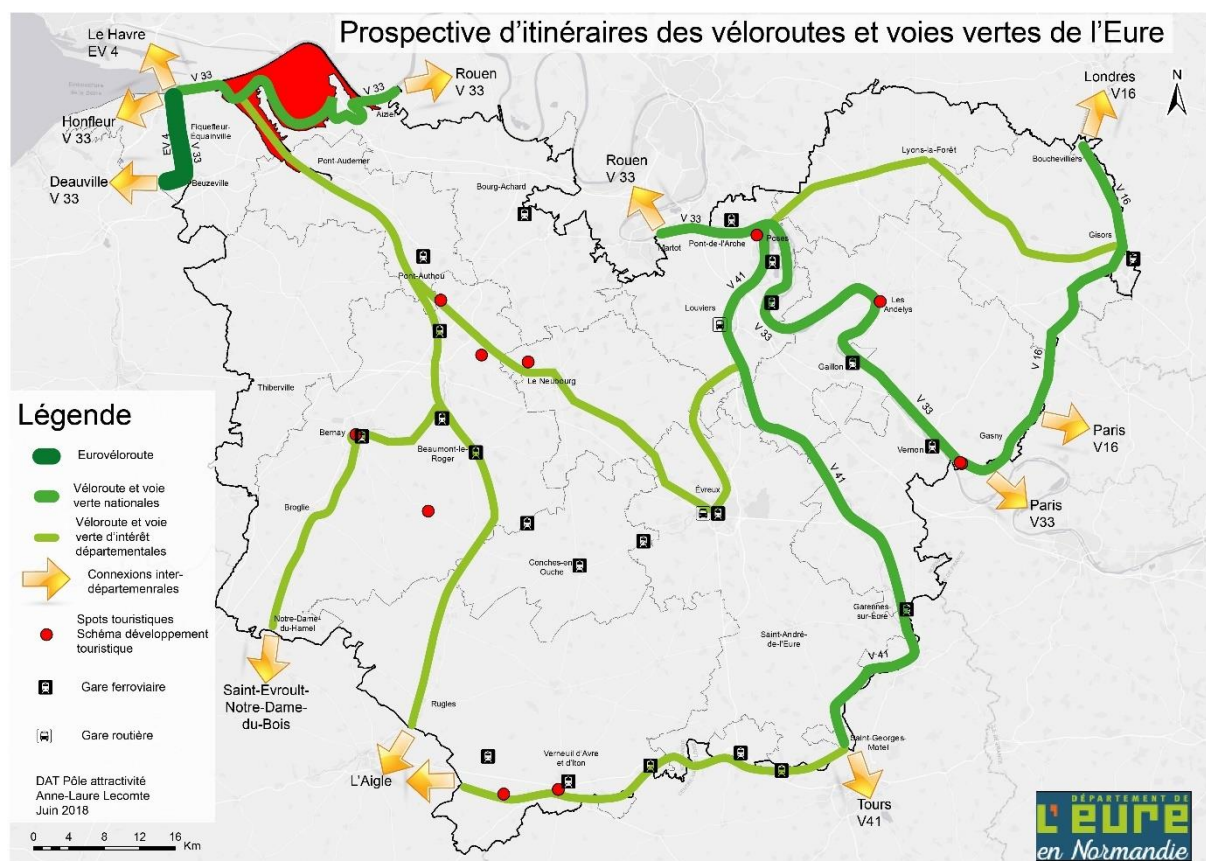


Figure 15 : Prospective d'itinéraire des véloroutes et voies vertes de l'Eure

Ce schéma montre les premières perspectives d'aménagement de véloroutes et voies vertes, il représente un maillage d'environ 640 km. Deux types d'itinéraires structurants sont présents, l'eurovéloroute et les véloroutes et voies vertes nationales.

Sont présents :

- L'eurovéloroute de l'Europe Centrale (EV 4) au nord-ouest du département qui va de Roscoff (France) à Kiev (Ukraine)
- La Seine à vélo (V33) qui traverse le département d'est en ouest qui va de Paris jusqu'à la mer
- L'avenue verte Londres – Paris (V16) au nord-est du département
- La véloroute Saint Jacques à vélo (V41) entre Poses à Tours, en passant par Saint Georges – Motel.

La présence de liaison d'intérêts départemental est également un point fort de cette prospective. Elle s'appuie notamment sur les itinéraires existants, et en projets tout en permettant au territoire de se connecter aux 4 itinéraires structurant de ce schéma.

Enfin la mise en tourisme est un des points de réflexion de ce schéma. L'objectif est au moins de raccorder au réseau de véloroutes et voies vertes les spots touristiques du schéma de développement touristique.

A l'été 2018, 51% de cette prospective d'itinéraires des véloroutes et voies vertes est déjà ouverte, 42% de la prospective comporte des projets portés par les EPCI, et seulement 7% n'est ni existant, ni porté par un projet. L'appropriation des enjeux du schéma des véloroutes et des voies vertes par les EPCI sera d'autant plus importante, que les territoires seront les maîtres d'ouvrage des infrastructures.

3.3.2 Valoriser, Promouvoir, Sensibiliser

Le second axe, Valoriser, Promouvoir, Sensibiliser, a pour objectif de pallier au manque d'appropriation des véloroutes et voies vertes, et de mettre en valeur les spots touristiques, peu mis en lumière aujourd'hui. Il contribuera au renforcement de l'offre touristique Euroise grâce à ses actions de valorisation, permettant d'améliorer l'offre existante en l'agréant d'une large offre de services aux cyclotouristes. Son action de promotion permettra au public d'être informé de l'existence de véloroutes et voies vertes, qu'elles soient déjà existantes ou fraîchement réalisées. Cette action incitera donc le public à s'approprier les voies vertes et les véloroutes qui auront été ciblées. La dernière action de cet axe, sera une action de sensibilisation permettant d'animer auprès du public les véloroutes et les voies vertes, et d'inciter à leur utilisation.

3.3.3 Animer, Accompagner, Coordonner

Enfin l'axe, Animer, Accompagner, Coordonner cherche à compenser le manque d'animation des acteurs des véloroutes et voies vertes. Il permettra d'avoir une meilleure cohérence d'aménagement sur le territoire. L'animation passera notamment par la création d'un club de développeur de véloroutes et voies vertes, qui permettra d'inciter à la rencontre des différents acteurs et donc à leurs échanges afin de mener un développement cohérent à l'échelle du territoire. La coordination permettra elle aussi d'inciter à la mise en place d'actions de développement cohérentes, en incitant les EPCI à travailler les uns avec les autres. Enfin le département veillera à l'accompagnement des collectivités dans la réalisation de leurs véloroutes et voies vertes grâce à son savoir-faire technique. Il pourra également être un appui financier dans le cadre de la réalisation de ces projets d'envergures sous certaines conditions.

3.4 Concertation et validation

Comme indiqué dans la méthodologie, les étapes de concertation et de validation n'ont pas encore été réalisées. Un premier travail de concertation individuel sera effectué d'ici la fin du stage, afin d'améliorer le plan d'action. La rédaction du schéma des véloroutes et voies vertes débutera ensuite, ainsi que le développement des outils potentiellement mis en place.

La seconde phase de concertation avec les services techniques et les élus s'effectuera à partir de début septembre, du fait des congés d'été. Le schéma départemental sera présenté dans sa version finale lors de la session plénière de décembre 2018 afin de voter son adoption.

Conclusion

Le conseil départemental de l'Eure, dans le cadre de sa mise en tourisme a donc souhaité réviser son schéma départemental des véloroutes et voies vertes. D'une stratégie principalement opportuniste, le département va passer à une stratégie de développement économique et touristique. Ce changement s'est opéré par la mise en place d'un plan d'action, dont la construction s'est appuyée sur les forces et les opportunités du territoire Eurois. La stratégie porte notamment sur la valorisation des infrastructures existantes, leur mise en connexion, et une réelle volonté de mise en tourisme. Ce plan d'action, valable pour une période de 3 à 5 ans (selon arbitrage), conduira à un objectif de réalisation d'un peu plus de 300 km de véloroutes et de voies vertes sur le département de l'Eure. Cela reviendra à doubler la longueur du réseau de véloroutes et voies vertes existant aujourd'hui.

Ce stage au sein du Conseil Départemental m'a permis de prendre conscience des nombreux points à travailler afin d'envisager mon insertion dans le monde professionnel.

La compréhension de la complexité de fonctionnement de la collectivité territoriale s'est révélée être une réelle difficulté. Même si ma connaissance sur son fonctionnement est maintenant plus importante, elle n'est pas complète. Pour l'améliorer il faudra que je continue à me documenter afin de bien l'assimiler.

La réalisation de ma mission m'a aussi fait prendre conscience de l'importance d'un argumentaire construit, notamment dans le cadre de réunions publiques où l'acceptabilité d'un projet tant sur le plan réglementaire, qu'humain est primordiale. Il s'agit alors de le défendre tout en prenant en compte les commentaires. La connaissance détaillée des thématiques et sujets abordés est importante, mais doit s'accompagner de la connaissance des sujets qui leurs sont connexes, puisque l'aménagement du territoire amène à des réflexions pluridisciplinaires. La difficulté qui se présente à moi et de réussir à faire preuve de pédagogie sur des sujets que je ne connais pas en détail, ce qui est pourtant primordial lors de la rencontre d'acteurs étrangers aux thématiques abordées.

Enfin ce stage me conforte dans mon orientation vers l'aménagement du territoire. Les analyses pluridisciplinaires, bien qu'elles soient complexes et encore difficiles à aborder, me plaisent fortement. Cette première expérience dans une collectivité territoriale m'a permis de mieux comprendre ses missions et les diversités d'actions dans le cadre de l'aménagement du territoire. Lors de mon prochain stage je souhaite découvrir d'autres domaines plus liés à l'environnement dans l'objectif de compléter mes connaissances et ma pluridisciplinarité, pour autant cette expérience dans l'aménagement de véloroutes et voies vertes a été très enrichissante, et m'a beaucoup plu.

Bibliographie

AF3V A. F. pour le développement des V. et des V. V. « Définition d'une voie verte ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://www.af3v.org/-Voie-verte-.html> > (consulté le 22 juin 2018)

Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies. *Le jalonnement, élément clé d'une politique cyclable* [En ligne]. Disponible sur : < https://www.areneidf.org/sites/default/files/jalonnement_et_politique_cyclable.pdf > (consulté le 4 juillet 2018)

Conseil Départemental de Gironde. *Le vélo un vrai projet de territoire* [En ligne]. 23 novembre 2016. Disponible sur : < http://www.cotita.fr/IMG/pdf/07_-_2_Le_velo_un_vrai_projet_de_territoire_-_departement_de_la_Gironde_-_partie_2_.pdf >

Conseil départemental de l'Eure. *Schéma départemental du tourisme 2017-2021*. 12 décembre 2016.

Conseil Départemental de l'Eure. *Comprendre la collectivité* [En ligne]. Disponible sur : < <http://synergies.intra.cg27.fr/comprendre-la-collectivite-6.kjsp?RH=VALORISERPROJET&RF=COMPRENDRE> > (consulté le 25 mai 2018)

Conseil Départemental de l'Eure. *L'Eure des Voies Vertes* [En ligne]. 2013. Disponible sur : < https://www.af3v.org/IMG/pdf/voies_vertes_de_l_Eure.pdf > (consulté le 4 juillet 2018)

Conseil Départemental de l'Eure. *Organigramme de la délégation aux territoires*. 1 février 2018.

Conseil Général du Finistère. *Le schéma départemental vélo. Plan d'action 2010-2014* [En ligne]. 2010. Disponible sur : < http://www.finisteretourisme.com/sites/default/files/schema_departemental_velo_v4.pdf >

Conseil Général du Finistère. *Le schéma départemental vélo. Plan d'action 2016-2020* [En ligne]. 2016. Disponible sur : < <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/13b94506ca128a797e1f44c146a40855.pdf> >

Conseil Général du Gard. « Schéma Départemental des Aménagements Cyclables du Gard - Schéma d'intention ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.vvv-sud.org/Images/carteschema%20departGardgde.jpg> > (consulté le 4 juillet 2018)

COVADIS C. de V. des D. pour l'Information S. « Géostandard Véloroutes et voies vertes (3V) v1.0 ». [s.l.] : [s.n.], 2014. Disponible sur : < <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/standard-de-donnees-covadis-veloroutes-et-voies-a2715.html> > (consulté le 22 juin 2018)

COVADIS C. de V. des D. pour l'Information S. « Commission de validation des données pour l'information spatialisée ». [s.l.] : [s.n.], 2018. Disponible sur : < <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/covadis-r425.html> > (consulté le 22 juin 2018)

Direction générale des entreprises. *Baromètre du tourisme à vélo en France* [En ligne]. 2017. Disponible sur : < http://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2017/07/Barometre-2017-tourisme-velo-France_VFINALE.pdf > (consulté le 2 juillet 2018)

France vélo Tourisme. « Les voies vertes et itinéraires vélo en Normandie ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.francevelotourisme.com/base-1/destinations/normandie> > (consulté le 3 juillet 2018)

Insee. « Comparateur de territoire – Département de l'Eure (27) ». [s.l.] : [s.n.], 2018. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=DEP-27> > (consulté le 22 juin 2018)

La Région Normandie. « Contractualisation territoriale ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.normandie.fr/contractualisation-territoriale> > (consulté le 22 juin 2018)

Les Plus Beaux Villages de France. « Lyons-la-Forêt ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/lyons-la-foret-0> > (consulté le 4 juillet 2018)

MERCAT N., PEIGNÉ H., PONS J.-L., BAHOLET S., JOURNAUX E., PECQUEUX J.-L., HURÉ D., THOMÉ C., MICHAUD V., BOUCHENOT D., DUMONT M., MAUD'HUI P., WASTIAUX M., MANTEI C., MAINBOURG B., LOOCK J. *Spécial économie du vélo* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.veloscenie.com/contenus/espace-pro/rapport-economie-du-velo-altermodal.pdf> >

Ponsot L. *Utiliser une matrice SWOT* [En ligne]. 3 janvier 2017. Disponible sur : < <https://www-techniques-ingenieur-fr.proxy.scd.univ-tours.fr/fiche-pratique/genie-industriel-th6/piloter-et-animer-la-qualite-dt34/utiliser-une-matrice-swot-0591/0591.pdf> > (consulté le 22 juin 2018)

Seine Maritime. « Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public ». [s.l.] : [s.n.], 2018. Disponible sur : < <https://www.seinemaritime.fr/vos-services/economie-amenagement-et-projet-de-territoire/amenagement-du-territoire/schema-departemental-damelioration-de-laccessibilite-des-services-au-public.html> > (consulté le 22 juin 2018)

Vélo & Territoires. « Carte du schéma national des véloroutes et voies vertes ». [s.l.] : [s.n.], 2018. Disponible sur : < https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2018/02/201806_SN3V_200.png > (consulté le 4 juillet 2018)

WikiOpenStreetMap. « ON3V ». [s.l.] : [s.n.], 2018. Disponible sur : < https://wiki.openstreetmap.org/wiki/WikiProject_France/ON3V > (consulté le 3 juillet 2018)

Table des Annexes :

Annexe 1 : Qu'est qu'un département (Conseil Départemental de l'Eure, 2018)	28
Annexe 2 : Organigramme de la délégation aux territoires (Conseil Départemental de l'Eure, 2018)	31
Annexe 3 : Site web des offices de tourisme correspondant à leurs EPCI	32
Annexe 4 : Extrait de la base de données des véloroutes et voies vertes de l'Eure au standard COVADIS	33
Annexe 5 : Liste des personnes ressources	34
Annexe 6 : Atlas des véloroutes et des voies vertes de l'Eure	35
Annexe 7 : Stratégie vélo pour l'Orne (Conseil départemental de l'Orne, Sans date)	45
Annexe 8 : Plan départemental vélo du Calvados (Conseil Départemental du Calvados, 2003)	46
Annexe 9 : Schéma Directeur Départemental des véloroutes et voies vertes (Conseil départemental de Seine-Maritime, 2017)	47





LES COMPÉTENCES À LA LOUPE

JEUNESSE ET COLLÈGES

- Formation des assistantes maternelles
- Construction, entretien et modernisation des collèges
- ④ de 7500 bourses départementales pour les collégiens

SPORTS ET LOISIRS

- Soutien aux comités sportifs de l'Eure
- Aide à la construction de nouvelles infrastructures (terrains de sport, piscines...)
- Soutien aux sportifs et aux clubs de haut-niveau
- Organisation de grands rendez-vous (meeting international d'athlétisme, Tour de France...)

SANTÉ

- Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Mesures pour lutter contre la désertification médicale
- Service départemental d'incendie et de secours - SDIS (pompiers)

NUMÉRIQUE

- Déploiement du Très Haut débit partout dans l'Eure

ENVIRONNEMENT

- Entretien et promotion des espaces naturels sensibles
- Protection et traitement de l'eau
- Charte d'entretien des espaces publics sans produit phytosanitaire
- Plan nature

TOURISME

- Promotion de l'Eure en France et à l'étranger
- Valorisation de l'offre touristique

AGRICULTURE

- Accompagnement pour l'installation et le maintien des jeunes agriculteurs
- Soutien des actions sanitaires via les laboratoires départementaux
- Promotion des produits gastronomiques locaux par la valorisation des circuits courts
- Développement des réseaux numériques

ENTRETIEN DES ROUTES

- Plus de 4200 km de routes à entretenir été comme hiver
- Sécurité routière
- Développement des voies vertes

SOLIDARITÉ

- Protection de l'enfance
- Accompagnement des personnes âgées et handicapées
- Aides à domicile
- Versement du Revenu de solidarité active (RSA)
- Logement social

AIDE AUX ENTREPRISES

- Soutien à la création et au développement des entreprises
- Aides agricoles
- Aménagement de zones d'activités
- Création du Campus de l'Espace à Vernon

CULTURE

- Soutien aux grands événements comme le festival Rock in Evreux by GHF (Green Horse Festival) ou le festival Normandie Impressionnisme
- Accompagnement des programmations et animations culturelles
- Animation des sites départementaux d'Harcourt et de Gisacum
- Lecture publique avec le réseau des bibliothèques-médiathèques...

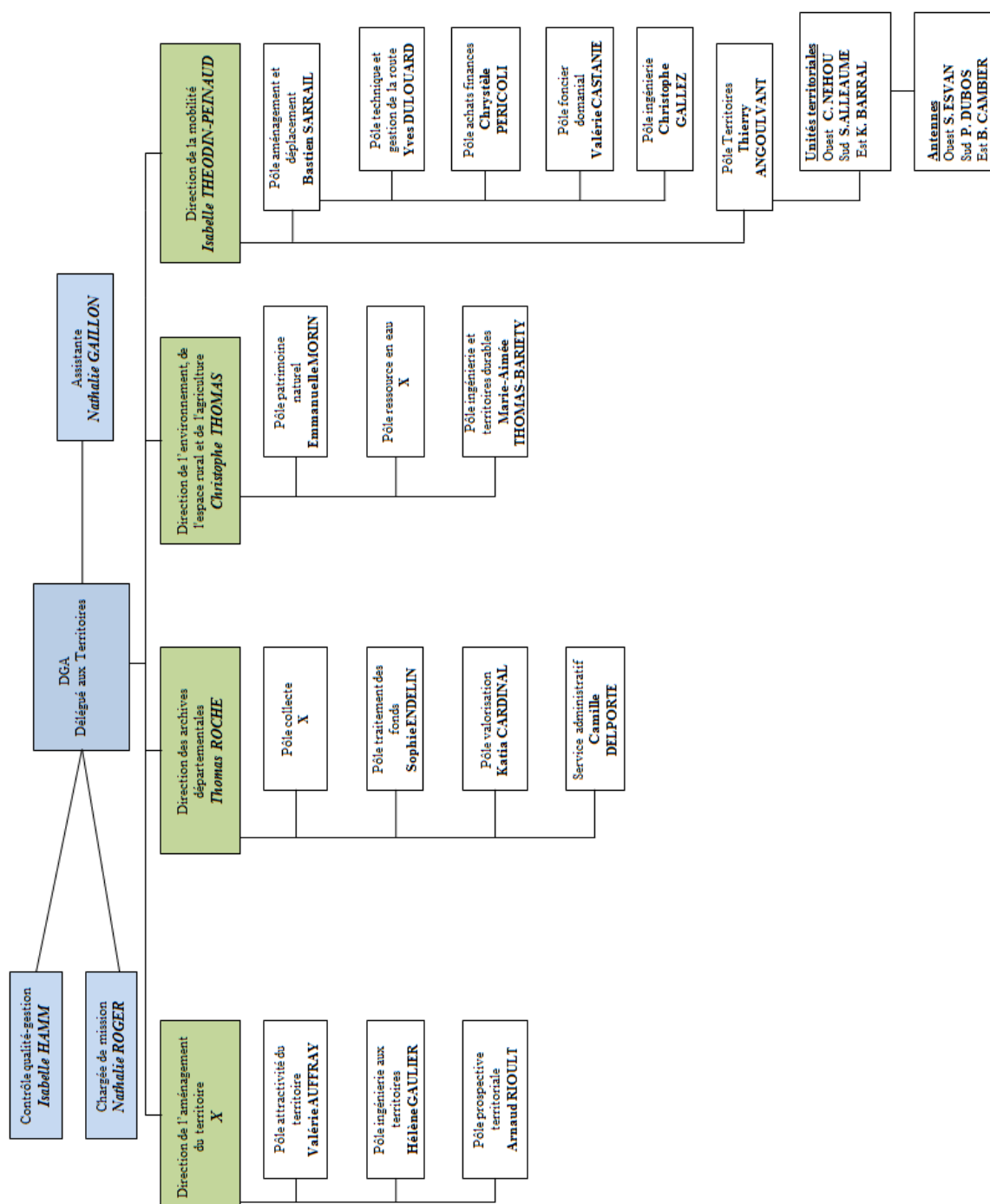
PATRIMOINE

- Archives départementales
- Aides à la réhabilitation du patrimoine (Mon Village Mon Amour)

QU'EST-CE QU'UN DÉPARTEMENT ?



DELEGATION AUX TERRITOIRES



Annexe 3 : Site web des offices de tourisme correspondant à leurs EPCI

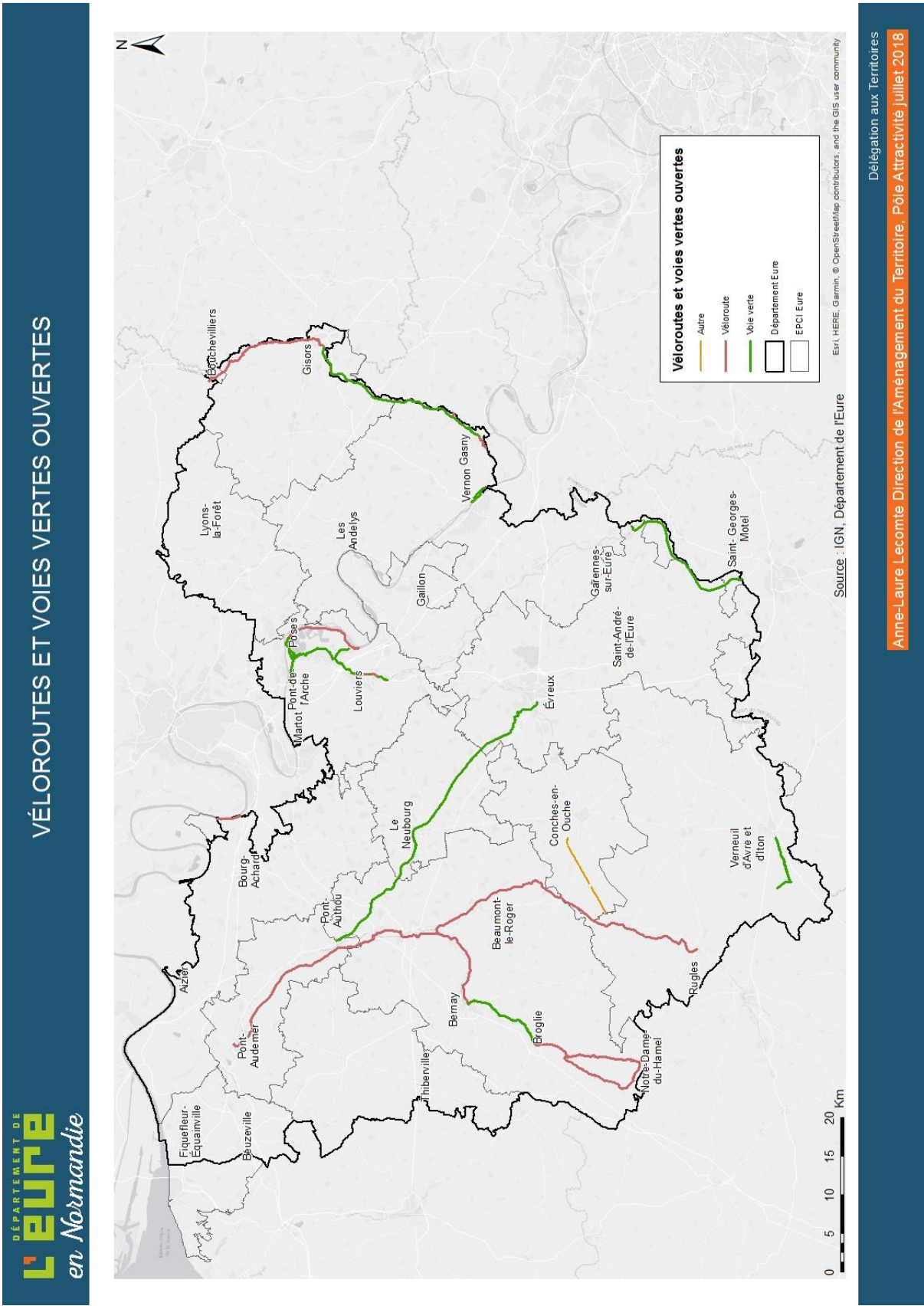
EPCI	Office de Tourisme	Site Web
Communauté de communes Roumois Seine	Office de Tourisme Vallée de Seine Normandie - Marais Vernier	www.tourisme-quillebeuf.com
Communauté de communes Pays de Honfleur-Beuzeville	Bureau d'Information touristique Beuzeville-Honfleur	www.beuzeville-tourisme.com
Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle	Bureau d'Information Touristique	www.tourisme-val-de-risle.com
	Office de Tourisme de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle	www.tourisme.ville-pont-audemer.fr
Communauté de communes de Lieuvain Pays d'Auge	Office de Tourisme de Cormeilles Lieuvain Pays d'Auge	www.office-tourisme-cormeilles.com
	Bureau d'Accueil Touristique Lieuvain Pays d'Auge	www.tourisme-vieuvre-lieuvain.fr
Communauté de communes Intercom Bernay Terres de Normandie	Office de tourisme de Bernay, Terres de Normandie	www.bernaytourisme.fr
	Office de Tourisme de Bernay, Terres de Normandie -Pôle de Beaumont-le-Roger	www.tourisme-risle-et-charentonne.fr
	Office de Tourisme de Bernay, Terres de Normandie -Pôle de Brionne	www.tourismecantondebrionne.com
	Office de Tourisme de Bernay, Terres de Normandie -Pôle de Broglie	www.cc-cantondebroglie.fr
	Office de Tourisme de Bernay, Terres de Normandie -Pôle du Bec-Hellouin	www.tourismecantondebrionne.com
	Office de Tourisme de Bernay, Terres de Normandie - Pôle de Beaumesnil	www.tourismebeaumesnil27.fr
	Maison d'Information au public	www.rugles.fr
Communauté de communes Interco Normandie Sud Eure	Maison d'Information au Public	
	Office de Tourisme Normandie Sud Eure	www.normandie-sud-tourisme.fr
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	Office de Tourisme et du commerce Evreux Normandie	www.grandevreux-tourisme.fr
Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération	Office de Tourisme Seine Normandie Agglomération - Cat.2	www.cape-tourisme.fr
	Office de Tourisme Seine Normandie Agglomération - Cat.2	www.lesandelys-tourisme.fr
Communauté de communes du Vexin Normand	Office de Tourisme du Vexin Normand Gisors - Etrépagne	www.tourisme-gisors.fr
Communauté de communes Lyons Andelle	Office de Tourisme Lyons Andelle - Cat.2	www.lyons-andelle-tourisme.com
Communauté de communes du Pays de Conches	Maison du Tourisme de Conches-en-Ouche	www.conches-en-ouche.fr
Communauté de communes du Neubourg	Office de Tourisme du Pays du Neubourg	www.tourisme.paysduneubourg.fr
Communauté d'agglomérations Seine Eure	Office de Tourisme Seine Eure	www.tourisme-seine-eure.com
Communauté de communes Eure Madrie Seine	Office de Tourisme Eure Madrie Seine	www.ville-gaillon.fr
C.A. Du Pays de Dreux	Syndicat d'Initiative de Nonancourt	www.nonancourt.fr
C.C. Les 4 rivières (Gournay en Bray)		

33

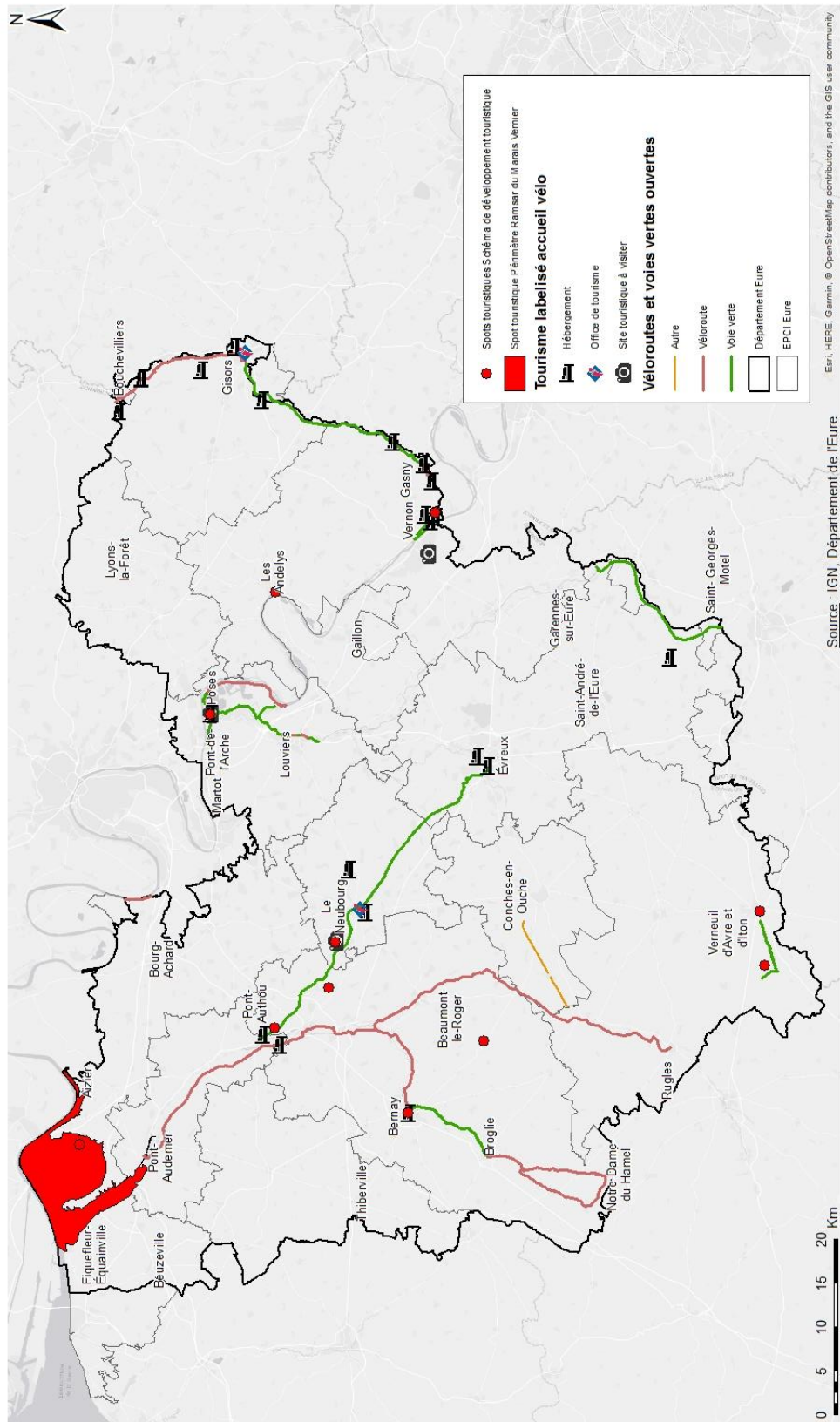
[illegible]

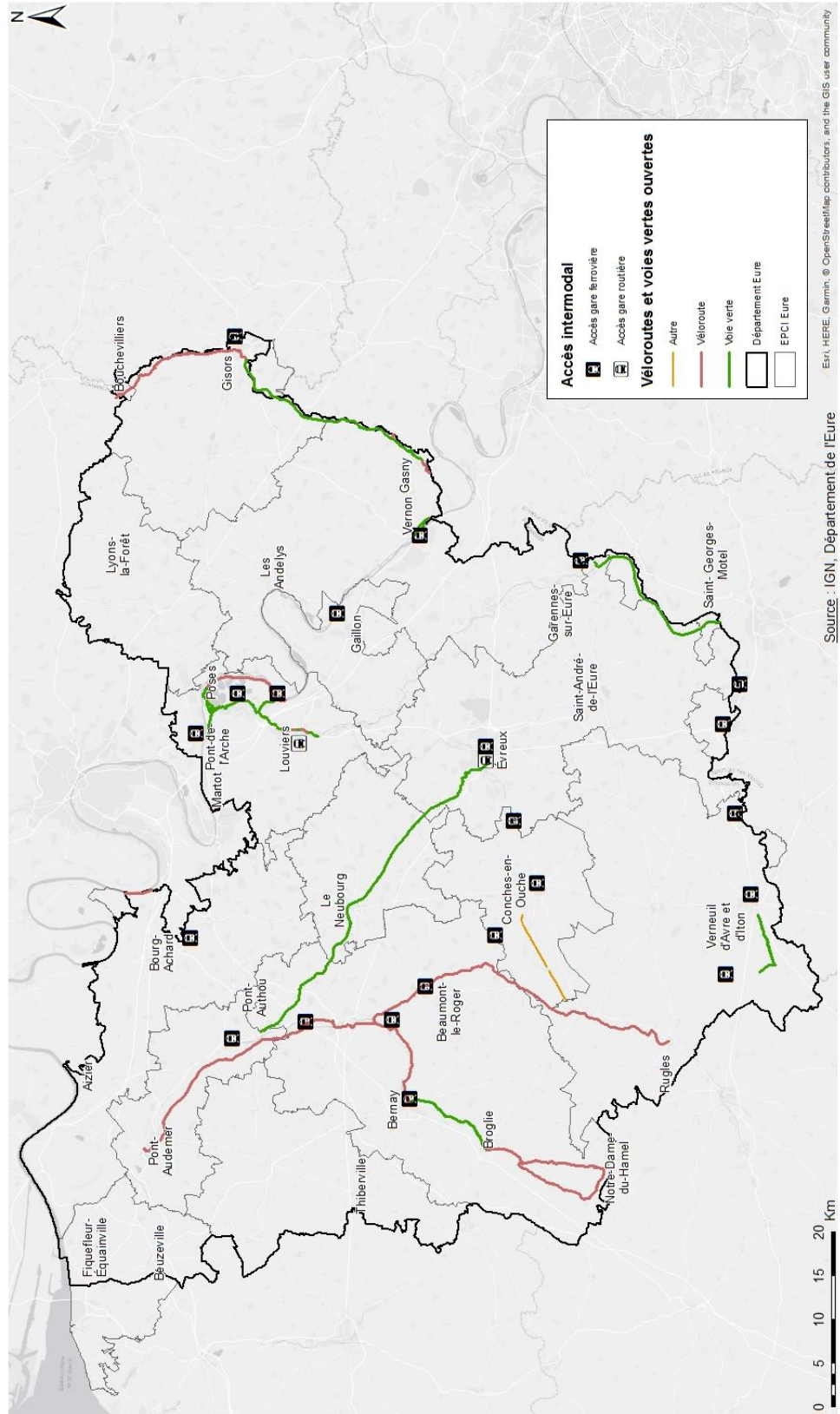
Annexe 5 : Liste des personnes ressources

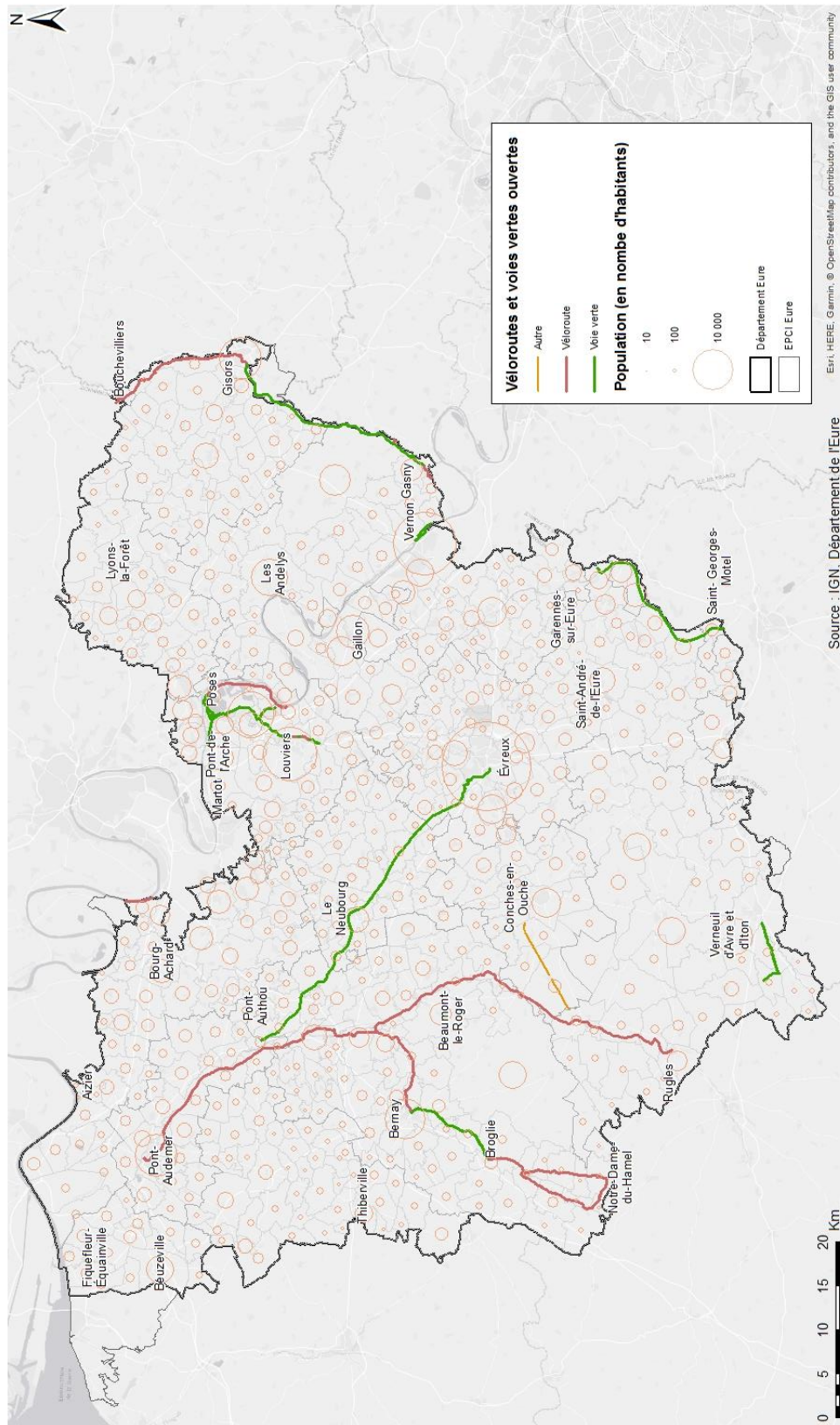
EPCI	Contact	Fonction
Communauté de commune Eure Madrie Seine	Torchinsky Alice	Responsable stratégie territoriale et tourisme
Interco Normandie Sud Eure	Aubert Thomas	Directeur aménagement du territoire
Interco Normandie Sud Eure	Levrel Annabelle	Responsable office de tourisme
Roumois Seine	Morisset Chlothilde	Responsable service tourisme
Pont-Audemer	Leviel Nathalie	Directrice office de tourisme
Lieuvin Pays d’Auge	Grandchamp-Cadoux Nathalie	Chargée de développement touristique
Lieuvin Pays d’Auge	Mouchon Aurélie	Responsable technique
Lyons Andelle	Orfanoudaki Elina	Directrice office de tourisme
SNA	Violette Noémie	Responsable développement et investissement touristique
Conches en Ouche	Sauvage Fabienne	
Le Neubourg	Reymond Séverine	Animatrice de tourisme local
Communauté d’Agglomération Seine Eure	Lefort Ludovic	Directeur voirie liaisons douces
Honfleur Beuzeville	Froger Nathalie	Responsable service tourisme
Honfleur Beuzeville	Châtel Pierre	Responsable circuits de randonnées
Vexin	Le Masle Gwenola	Directrice office de tourisme
EPN	Perrier Hélène	Responsable du développement touristique
Bernay	Lebreton Laëtitia	Directrice office de tourisme
Eure tourisme	Dugast Marie	Chargée de mission développement des loisirs actifs
Département de l’Eure	Del Monte Benjamin	Responsable de projet véloroutes et voies vertes



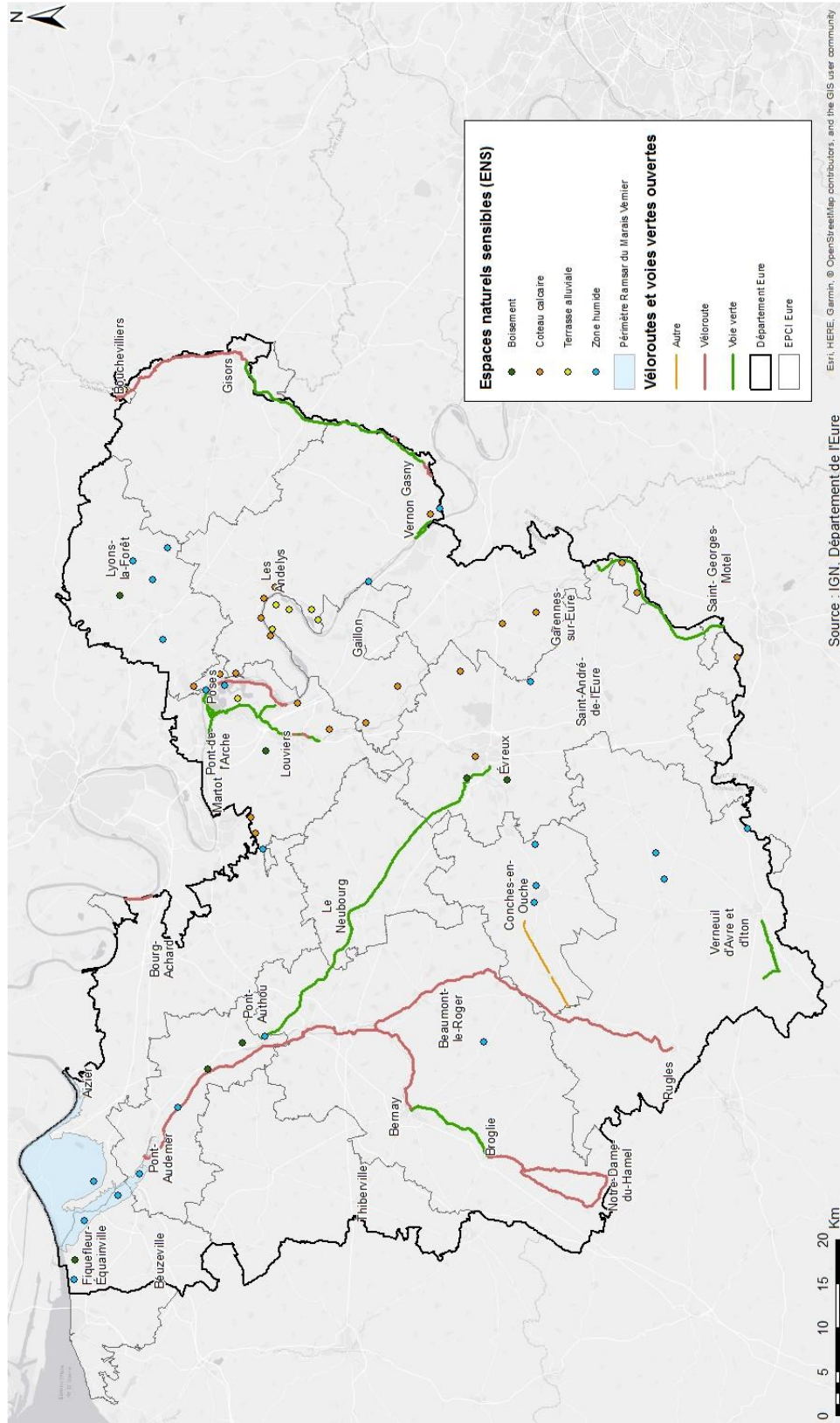
TOURISME, VÉLOROUTES ET VOIES VERTES OUVERTES



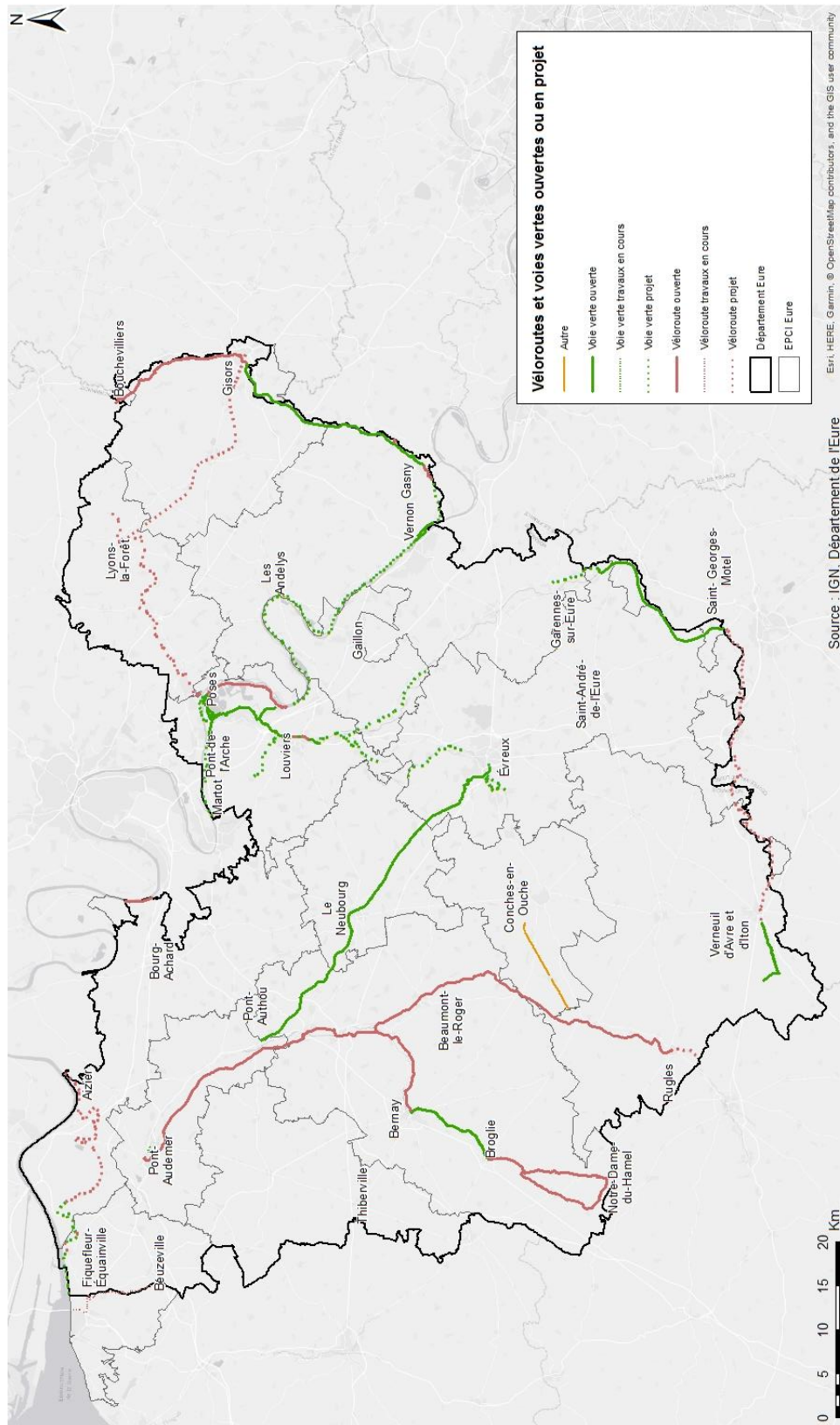


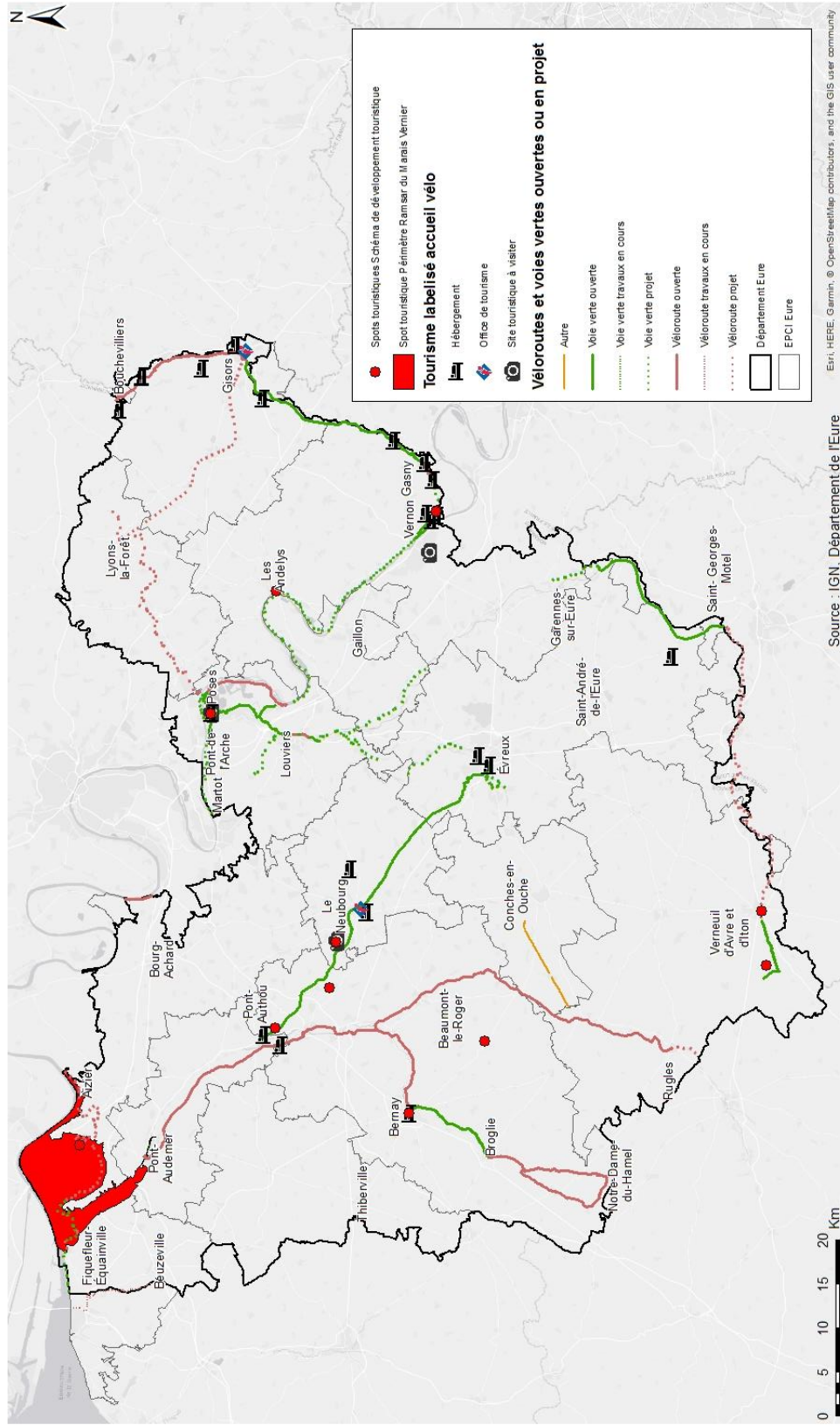


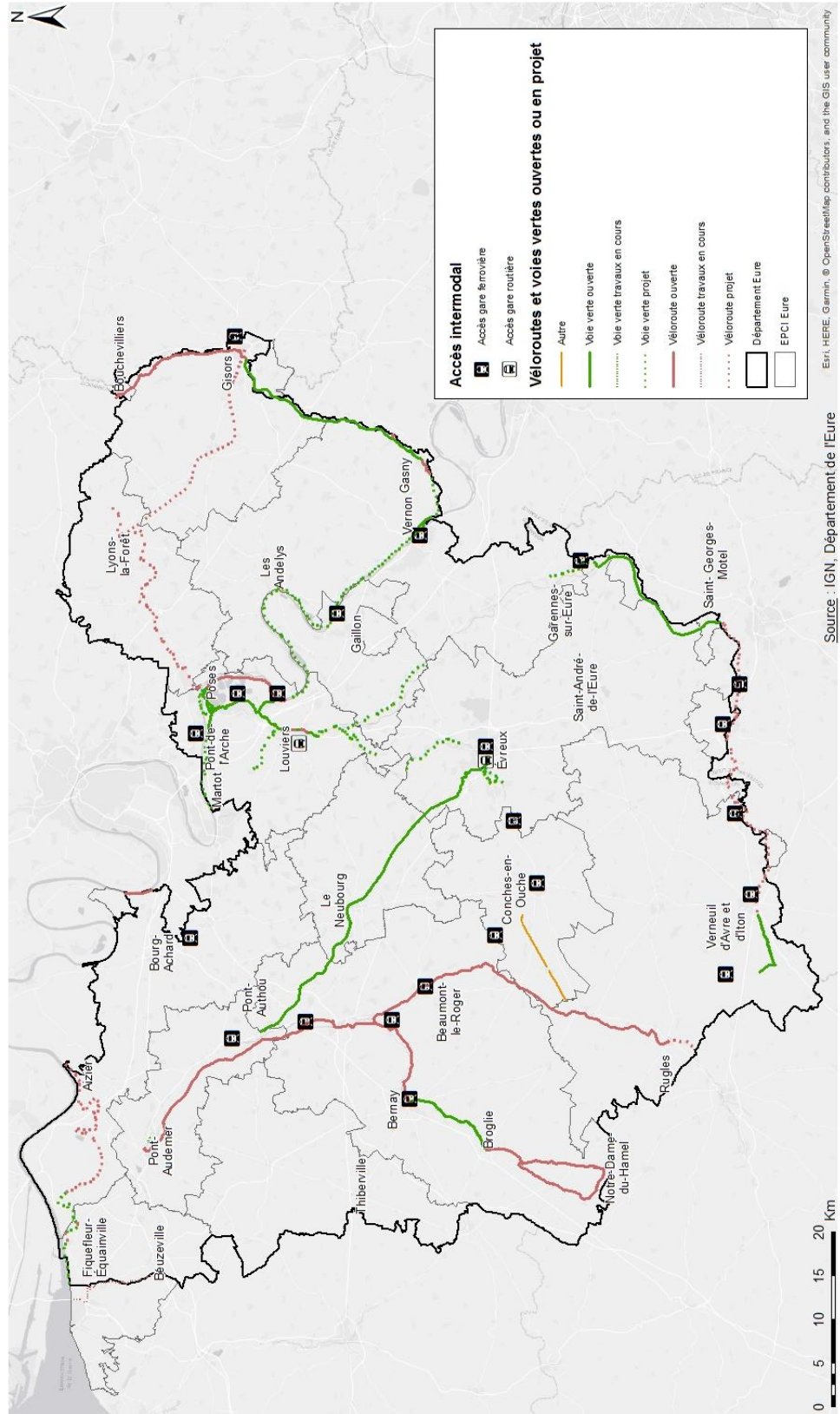
ENS, VÉLOROUTES ET VOIES VERTES OUVERTES

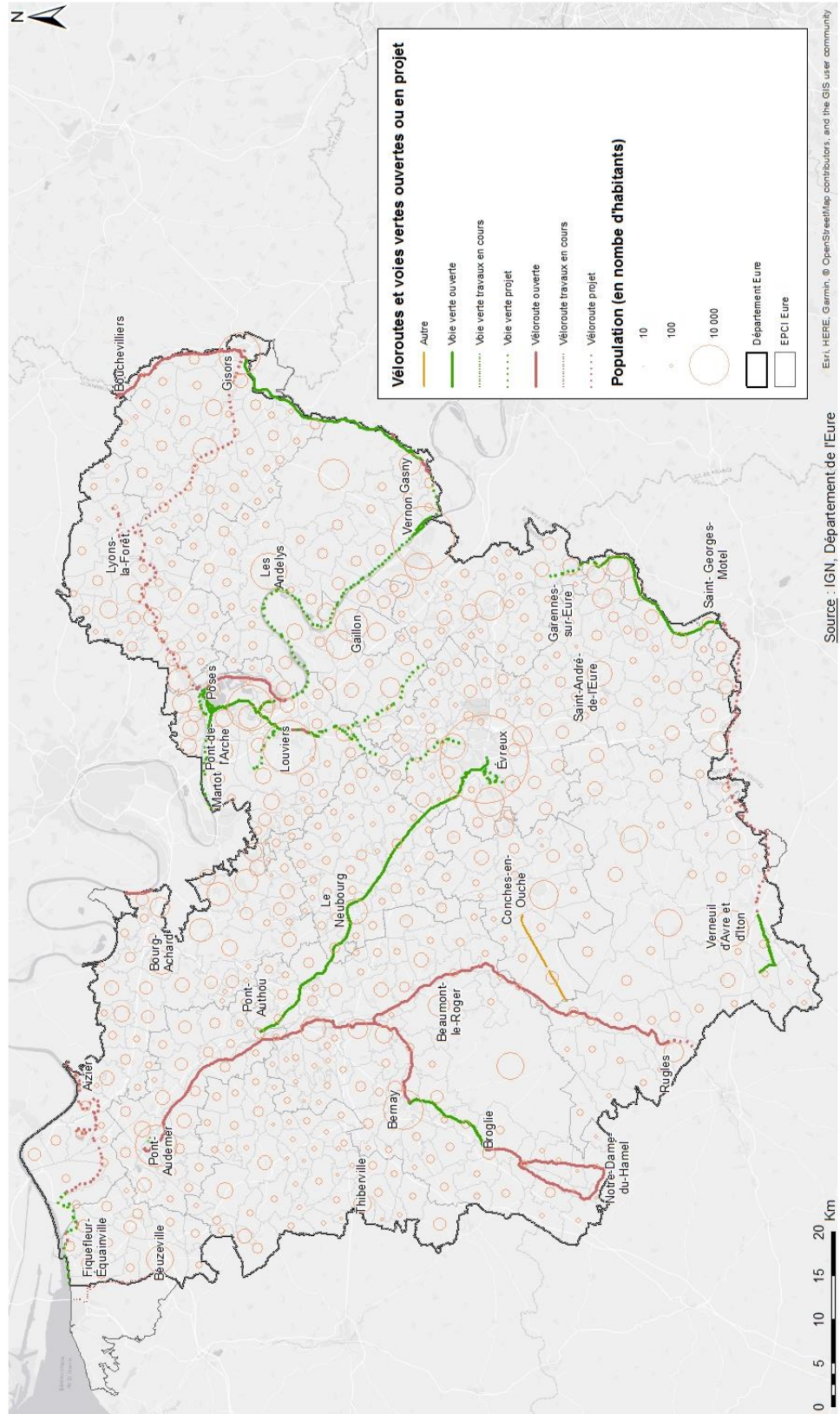


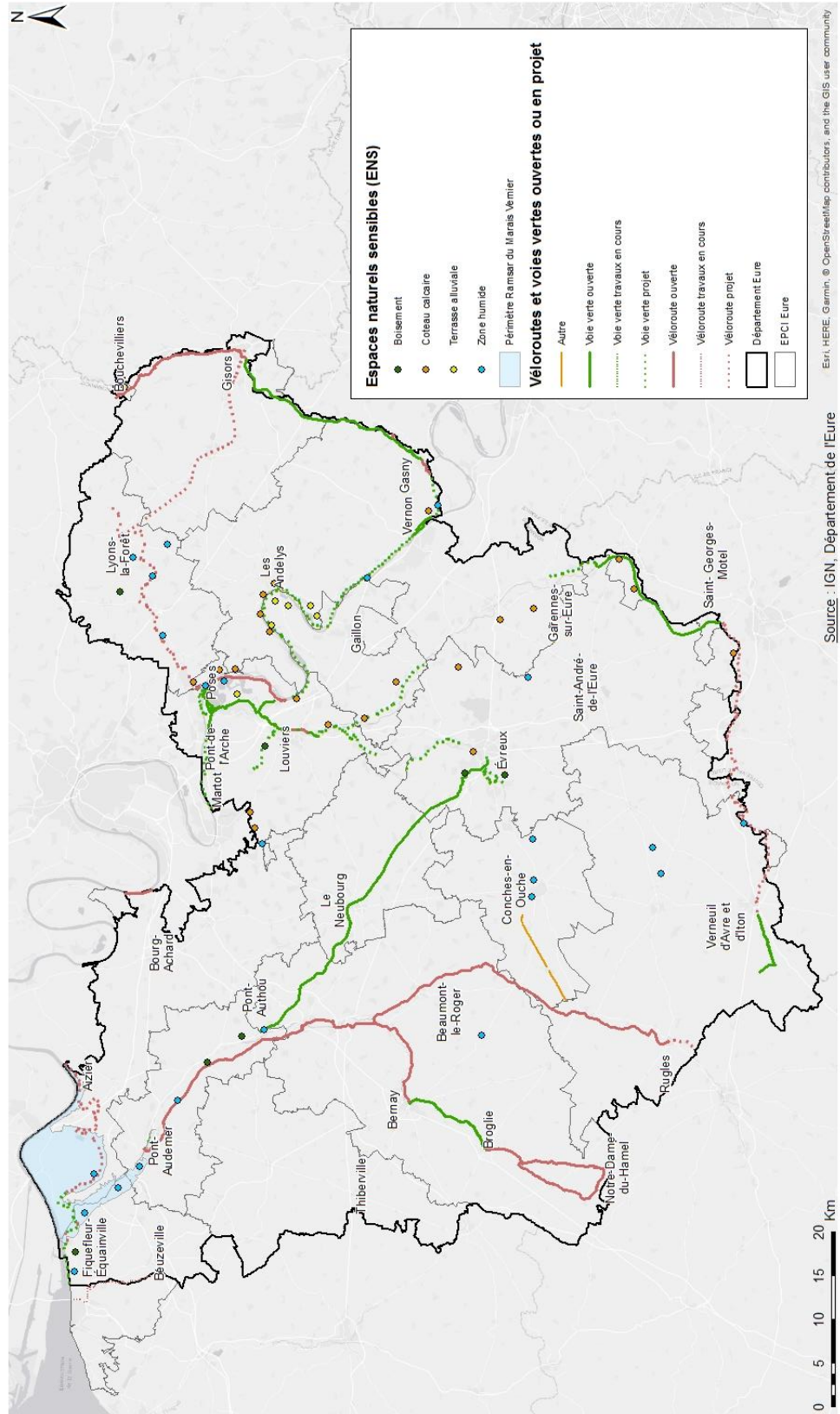
VÉLOROUTES ET VOIES VERTES OUVERTES ET EN PROJET

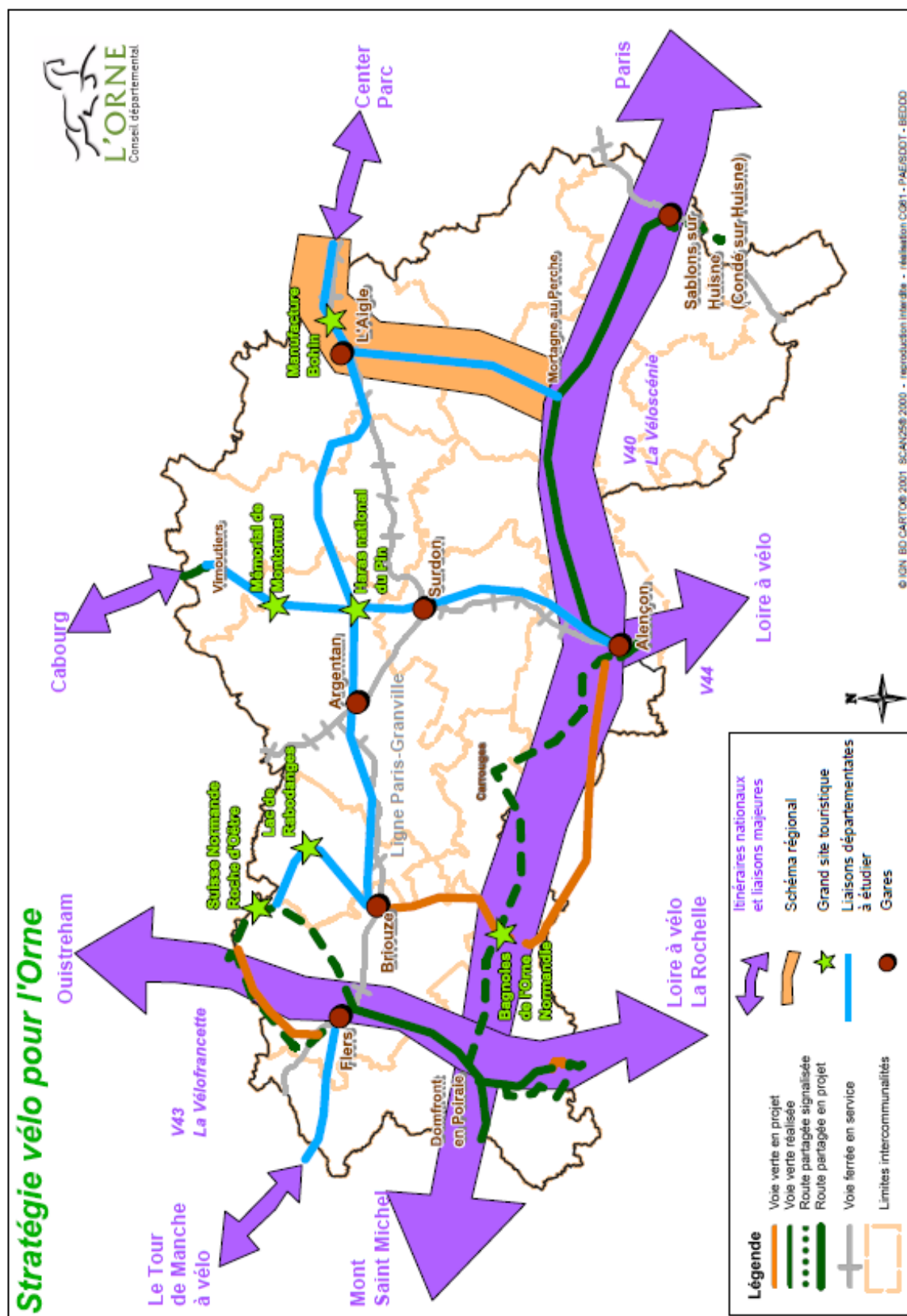


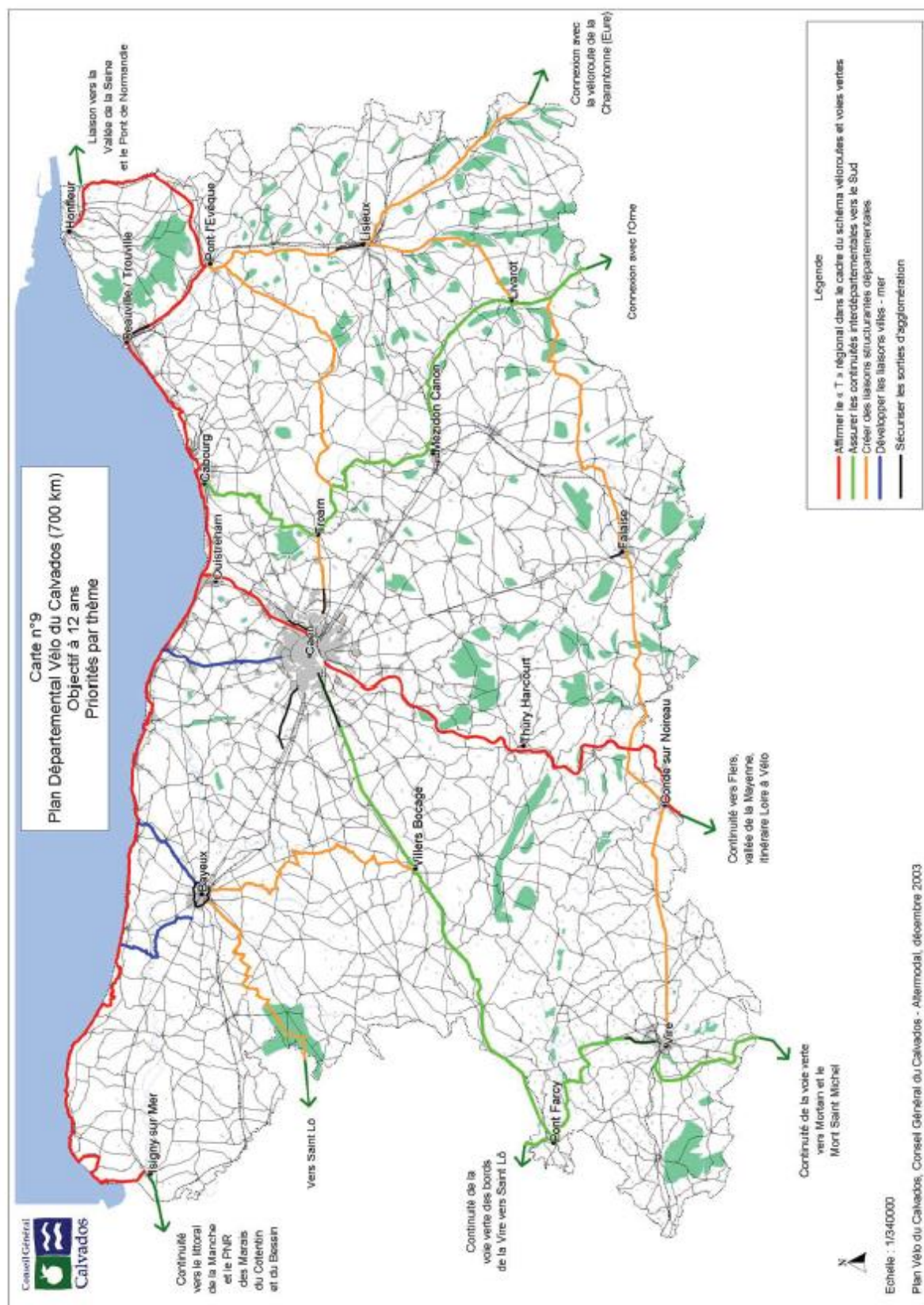




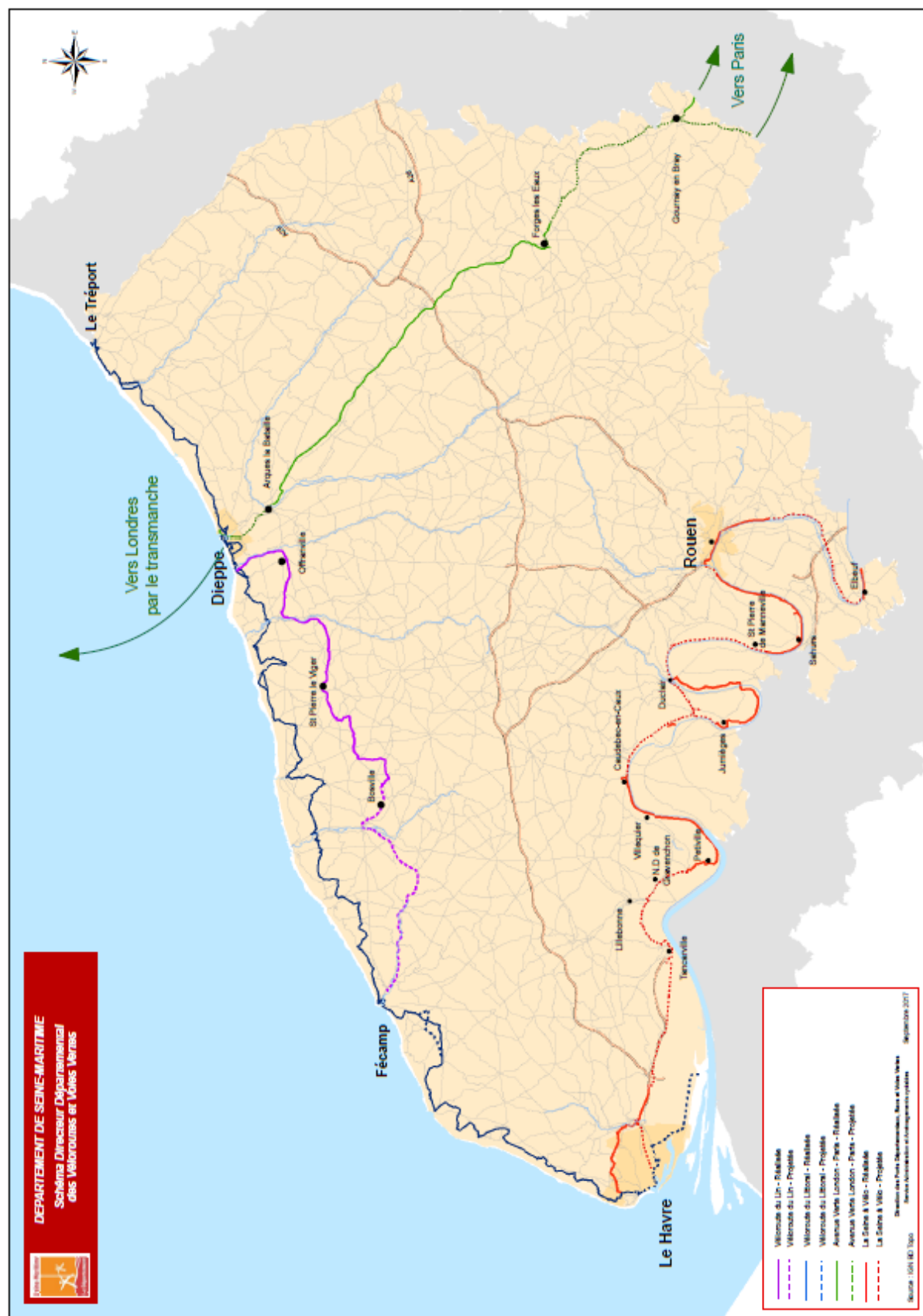








Annexe 9 : Schéma Directeur Départemental des véloroutes et voies vertes (Conseil départemental de Seine-Maritime, 2017)





POLYTECH
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Anne-Laure Lecomte

2017-2018

Révision du schéma départemental des véloroutes et des voies vertes

Résumé : Dans le cadre de la révision de son schéma départemental de développement touristique, l'Eure a identifié le cyclotourisme comme une filière porteuse de retombées économiques. Le Département a donc préconisé le développement des véloroutes et voies vertes. Leur développement implique la mise en place d'une stratégie s'appuyant sur la connaissance et la prise en compte du terrain. Elles influencent la révision du schéma en y définissant les éléments à préconiser. Le nombre d'acteurs conséquent, que sont les EPCI, nécessite la mise en place d'une coordination entre les territoires. A travers la méthodologie appliquée vous verrez la façon dont elle a été menée afin de doter le département d'un schéma qui soit approprié par ses territoires.

Mots Clés : Schéma départemental des véloroutes et voies vertes, Plan vélo, Véloroutes, Voies Vertes, Tourisme, Concertation, Conseil Départemental

Département de l'Eure :
14 Boulevard Georges Chauvin

Tuteur entreprise :
Benjamin Del Monte
Responsable de projet véloroutes et voies vertes

Tuteur académique :
Abdelillah Hamdouch